

Construire ensemble
des solutions efficaces
et durables au service
de l'intérêt général.

*Rapport
d'activité
2023*

Fondation
de
France

La Fondation
de toutes les causes

Sommaire



← Dans les jardins de l'association Alter'Ego, à Aurignac (31). L'association accueille les familles en exil et accompagne leur intégration à la vie du village.

04 → 05

Éditos

Pierre Sellal
Axelle Davezac

06 → 09

Temps forts de l'année

10 → 27

Ensemble, donnons plus d'impact à la philanthropie

-  Nous créons du lien, suscitons les rencontres et la coopération
-  Nous agissons ensemble
-  Nous produisons et expérimentons des solutions
-  Nous accompagnons le plus efficacement possible les volontés d'agir
-  Nous produisons et facilitons le partage des connaissances

28 → 35

Notre organisation

36 → 39

Rapport financier

Chiffres clés

1^{er} réseau de philanthropie en France

La philanthropie joue un rôle moteur pour contribuer à construire un monde plus apaisé, solidaire et durable. Forte de cette conviction, la Fondation de France encourage chacun à s'engager pour l'intérêt général. Sa mission: accompagner toutes les envies d'agir et les transformer en actions efficaces, dans tous les domaines de l'intérêt général.

977

FONDACTIONS
ABRITÉES

dont

36

FONDACTIONS
ABRITÉES
CRÉÉES EN 2023

530

BÉNÉVOLES

792 891

DONATEURS ACTIFS DURANT
CES QUATRE DERNIÈRES
ANNÉES

6

FONDACTIONS
RÉGIONALES

2

BUREAUX À L'INTERNATIONAL
(NEW YORK ET HONG KONG)

259

SALARIÉS

50

ENTREPRISES
PARTENAIRES

La Fondation
de France
et les fondations
qu'elle abrite
ont consacré

295,6

MILLIONS D'EUROS

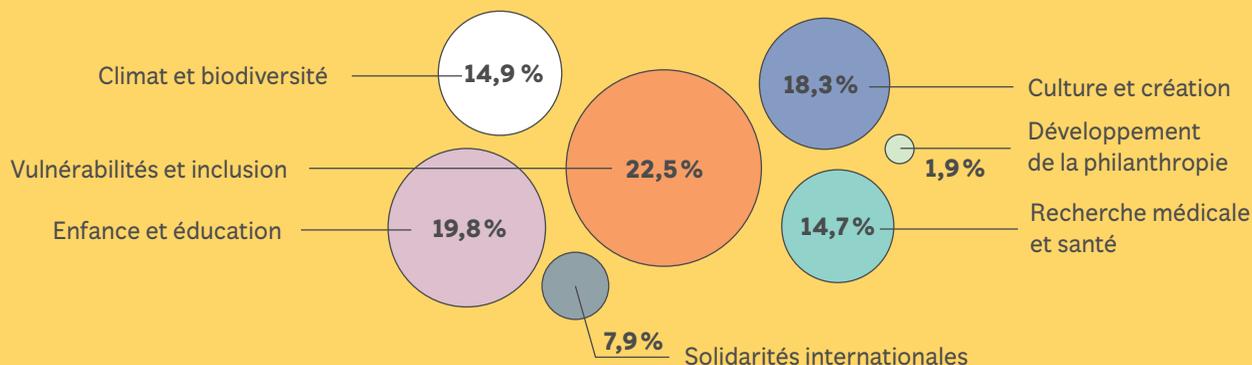
Depuis 50 ans,
la Fondation
de France
et les fondations
qu'elle abrite ont
soutenu plus de
200 000 projets
dans tous les
domaines de
l'intérêt général.

12 600

à la mise
en œuvre de

PROJETS

Répartition en pourcentages des montants alloués





Axelle Davezac

Directrice générale de la Fondation de France

Pierre Sellal

Président de la Fondation de France

Réparer, construire

Pierre Sellal

2023, une année marquée encore une fois, peut-être de manière aggravée, par les dérèglements du monde, qu'ils soient d'ordre physique – catastrophes naturelles répétées ou manifestations tangibles et de plus en plus coûteuses des effets du changement climatique – ou politique – de l'épuisement de l'esprit de dialogue et de coopération à la multiplication des conflits armés.

Autant de nouveaux risques, de dommages ou de blessures auxquels la Fondation de France, avec les fondations qu'elle abrite, contribue à répondre, en cherchant à réparer, par le soutien, l'aide d'urgence, l'attention portée aux plus vulnérables parmi les victimes de ces dérèglements, la préparation de l'adaptation à de nouveaux environnements.

Mais la réparation n'est que l'une des dimensions de la philanthropie, aussi précieuse soit-elle. Expression de la confiance à pouvoir agir pour façonner l'avenir, elle englobe et dépasse les démarches curatives, non seulement pour préparer les nécessaires adaptations à de nouveaux environnements, mais aussi innover, anticiper, concevoir et bâtir. Il en est bien ainsi pour la Fondation de France. Ainsi, le soutien à la recherche, dans toutes ses dimensions, continue-t-il à représenter l'un de ses objectifs cardinaux. L'accompagnement de la jeunesse, par la transmission, le soutien à la formation, l'aide à l'insertion professionnelle, incarne lui aussi cette confiance raisonnée et volontaire dans l'avenir et traverse la majorité aussi bien des programmes de la Fondation que des actions des fondations qu'elle abrite. L'expérimentation, la mise au point, fût-ce au prix de tâtonnements, d'approches nouvelles face à des défis prégnants ou des problématiques anciennes témoignent d'une même confiance dans l'imagination et la capacité à inspirer les politiques publiques, voire à amender les comportements sociaux.

Il faut voir, dans la diversité des actions conduites par et avec l'écosystème de la Fondation de France, autant de signes de vitalité qui nourrissent la confiance que nous pouvons continuer à placer dans la philanthropie. Ce sont aussi autant de facteurs de motivation et de conviction pour viser à en élargir encore l'audience et l'intensité, après la mobilisation déjà exceptionnelle exprimée en 2023, et pour cultiver notre vocation à apporter une contribution originale à l'invention d'un futur aussi proche que possible de celui auquel nous aspirons.

Ensemble, donnons plus d'impact à la philanthropie

Axelle Davezac

Le monde vit actuellement une période de fortes turbulences et incertitudes, avec de nouveaux conflits, des catastrophes et crises sociales et climatiques qui se sont encore enchaînés en 2023. Dans le même temps, nous sommes de plus en plus nombreux à nous mobiliser en faveur de l'intérêt général, que ce soit sous forme de dons, d'actions bénévoles ou d'initiatives associatives. L'année 2023 a d'ailleurs été à nouveau marquée par une générosité et une mobilisation très fortes à la Fondation de France avec des dons ayant dépassé 200 millions d'euros.

Dans ce contexte bouleversé, nous poursuivons plus que jamais notre mission d'encourager et d'accompagner le plus efficacement possible toutes les envies d'agir. Avec une conviction forte : c'est en travaillant ensemble que nous pourrions contribuer à apporter des réponses durables aux défis contemporains et agir efficacement.

Cette volonté de mieux conjuguer nos moyens, de renforcer les synergies et l'action collective constitue d'ailleurs la ligne de force de notre nouveau projet de Fondation. Nous l'avons intitulé : « Ensemble, donnons plus d'impact à la philanthropie ». Car, face à l'urgence et à l'ampleur des besoins, nous, acteurs de la philanthropie, devons nous

engager à ce que nos actions soient toujours plus pertinentes et efficaces. La richesse des expériences, des savoirs et des moyens que nous pouvons collectivement mobiliser, l'agilité de nos modes d'intervention nous donnent à la fois une grande liberté d'action et une responsabilité d'efficacité.

Cette conviction nous a conduits à initier en 2023 une refonte profonde de nos manières d'agir et à créer les Collectifs d'action. En réunissant des fondations abritées, des experts, des acteurs associatifs et des personnes concernées, ces collectifs renforcent notre capacité à agir sur des causes prioritaires comme l'accompagnement des nouvelles générations, la transition écologique juste et solidaire, la lutte contre toutes les formes d'inégalité et de discrimination, ou encore la prévention des crises et des catastrophes.

Ces Collectifs d'action constituent une incarnation concrète de la Fabrique philanthropique, notre ambition collective pour les années à venir qui permettra d'agir ensemble pour plus d'impact, de favoriser les rencontres, les échanges, la production et le partage de connaissances avec l'ensemble des acteurs de l'intérêt général.



Urgences

Une mobilisation sans précédent de la Fondation de France

2023 a été marquée par plusieurs urgences majeures : des séismes d'une ampleur exceptionnelle en Turquie et Syrie le 6 février puis au Maroc le 8 septembre, des inondations sans précédent dans le Nord-Pas-de-Calais. Dans le Haut-Karabakh, l'offensive militaire lancée par l'Azerbaïdjan a poussé à l'exode 100 000 personnes vers l'Arménie le 19 septembre. Face à ces situations de crise, la Fondation de France et son réseau de fondations abritées se sont très rapidement mobilisés en lançant des appels à la générosité et en agissant sur le terrain. Avec toujours pour principe d'action de répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables et en s'appuyant sur les associations locales bien ancrées dans les régions concernées.

 **Retrouvez** les bilans de nos actions sur notre site.



↑
Au Maroc, dans la province d'Al Haouz, l'ONG Jood installe des habitations préfabriquées et des blocs sanitaires pour les populations sinistrées par le séisme.

←
Suite aux inondations historiques du Nord-Pas-de-Calais, la Fondation de France se mobilise pour venir en aide aux personnes les plus touchées et aux associations.



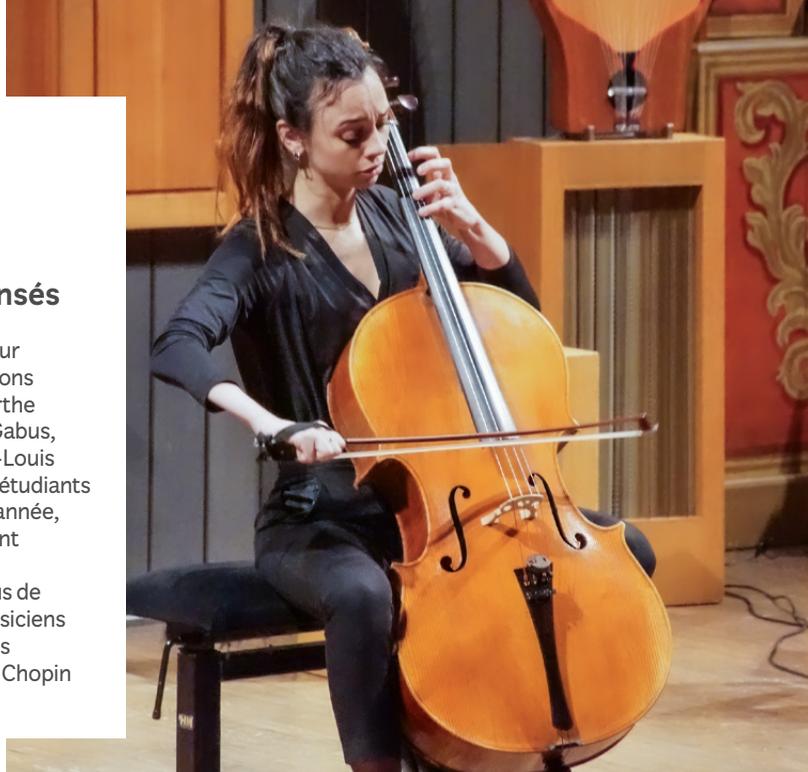
→
En Turquie, l'association Yeced propose un soutien psychologique et des activités pédagogiques aux enfants syriens réfugiés, particulièrement fragilisés.

6 avril

Concert des Lauréats

Les jeunes virtuoses récompensés

Le 6 avril au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris, les fondations Yves Brieux-Ustaritz, Dauphin de Verna, Marthe Depelseñaire, Drouet-Bourgeois, Monique Gabus, Macari Lepeuve, Monique Rollin et François-Louis Baradat ont remis leurs prix et bourses à 22 étudiants à l'occasion du concert des Lauréats. Cette année, la Fondation François de Hatvany a également décerné ses deux premiers prix de musique. Le concert, comme chaque année depuis plus de 20 ans, a donné l'opportunité aux jeunes musiciens d'exprimer leur virtuosité en interprétant des morceaux de Jean-Sébastien Bach, Frédéric Chopin ou encore Giorgi Makhoshvili.



29 mars

Soirée de la recherche médicale

Soutenir la recherche pour une meilleure compréhension, prévention et prise en charge des maladies

Depuis plus de 50 ans, la recherche médicale est au cœur de l'engagement de la Fondation de France et de nombreuses fondations abritées. Comme chaque année, elle a été mise à l'honneur le 29 mars dernier à l'École du Val-de-Grâce, à Paris. Au cours de cette soirée, des chercheurs de renom ont partagé leurs travaux dans deux grands domaines : les maladies cardiovasculaires et le cancer. Les deux lauréats des Grands Prix de la recherche 2023 Fondation de France/Jean Valade ont également été révélés à cette occasion : le Professeur Pierre Gressens pour ses recherches sur les troubles du neurodéveloppement, et le Docteur Alexandre Puissant pour ses travaux sur le traitement des leucémies aiguës myéloïdes.

 **Retrouvez** les temps forts de la soirée sur notre site.

7 juin

Les Rencontres Parlementaires

Un nouveau rendez-vous institutionnel pour développer la philanthropie

En 2023, la Fondation de France a lancé un nouveau moment de rencontre privilégié entre parlementaires, fondateurs et acteurs de l'intérêt général. L'objectif : approfondir un sujet d'actualité sur la philanthropie et les actions d'intérêt général auxquelles elle contribue. Le 7 juin dernier, la première édition des Rencontres Parlementaires a réuni 170 personnes à l'Assemblée nationale, sous le haut patronage de sa vice-présidente de la commission des Lois, Naïma Moutchou. L'occasion de présenter en avant-première la nouvelle étude sur les fondations et fonds de dotation en France, et d'entendre les témoignages de plusieurs représentants de fondations.





15 juin

Rencontres des Fondateurs

La force de l'action collective

Chaque année, la Fondation de France organise une grande journée pour renforcer les liens et les synergies entre les fondations qu'elle abrite. L'édition 2023 a réuni le 15 juin près de 200 fondatrices et fondateurs aux Pavillons des Étangs à Paris.

Au programme : un temps de réflexion et de débats inspirants sur la place et le rôle de la philanthropie aujourd'hui, en présence d'intervenants de renom dont Jacques Attali et Gilles Pélisson.

Ces échanges, animés par Isabelle Giordano, ont été suivis d'ateliers de coréflexion pour poser les bases d'une action commune et esquisser un modèle de futur souhaitable.



Étude sur les fondations et fonds de dotation en France

Un désir d'agir pour l'intérêt général toujours plus grand

Réalisée tous les quatre ans, l'étude sur les fondations et les fonds de dotation en France, menée par l'Observatoire de la philanthropie de la Fondation de France, a été présentée le 7 juin dernier à l'Assemblée nationale devant les parlementaires et acteurs de l'intérêt général. Cette nouvelle édition témoigne du dynamisme du secteur : l'étude recense plus de 5300 fondations et fonds de dotation en activité en 2022. Leur poids économique est à la hausse avec 40 milliards d'euros d'actifs détenus et près de 15 milliards de dépenses. L'action sociale reste le premier domaine d'intervention avec un quart des structures philanthropiques engagées dans ce domaine et 40 % des dépenses.

 **Retrouvez** l'intégralité de l'étude sur notre site.



5 juillet

Tous réunis

Construire l'avenir ensemble

Trois ans après la crise sanitaire du Covid-19 et les grandes opérations de solidarité qu'elle a suscitées comme Tous Unis contre le virus ou Solidarité Étudiants, la Fondation de France a réuni ses partenaires associatifs, bénévoles et autres acteurs de l'intérêt général à la Recyclerie à Paris le 5 juillet dernier. L'objectif : partager le bilan de cet élan de générosité exceptionnel et réfléchir à la façon dont la crise sanitaire a fait évoluer en profondeur les modes de coopération.

Fondation de France Asia

Développer les liens philanthropiques avec l'Asie

Déjà présente en Asie à travers plusieurs opérations de réponse à l'urgence, la Fondation de France s'implante à Hong Kong, centre philanthropique du continent, avec la création de Fondation de France Asia. L'objectif : devenir une véritable passerelle des générosités entre la France et l'Asie. Afin de célébrer ce lancement, une soirée était organisée le 27 septembre dernier au Musée national des arts asiatiques Guimet à Paris.



26 septembre

#Pépites 2023

Mettre à l'honneur celles et ceux qui agissent pour l'intérêt général

Lien social, changement climatique, santé, éducation... autant de grands enjeux auxquels les associations apportent chaque jour des réponses concrètes par leurs actions. La Fondation de France soutient chaque année plus de 12 000 initiatives solidaires dans tous les domaines de l'intérêt général.

En 2023, 14 d'entre elles ont été mises en avant sur RTL durant tout l'été et 6 ont fait l'objet de reportages diffusés sur France 24.

Le 26 septembre, toutes ces pépites solidaires étaient réunies au Ground Control à Paris pour partager leurs projets et leurs actions avec un public de donateurs, fondateurs et médias.

 **Retrouvez** les pépites 2023 sur notre site.

27-29 septembre

Congrès des Notaires de France

À la rencontre des professionnels du notariat

Pour sa 119^e édition, le Congrès des Notaires s'est tenu du 27 au 29 septembre à Deauville. Comme chaque année, la Fondation de France était présente à cet événement majeur de la vie notariale française. Sur son stand, les notaires présents au congrès ont pu échanger avec les équipes et notaires bénévoles de la Fondation de France, notamment sur les questions de transmission du patrimoine pour mener des actions d'intérêt général.



Réveillons la solidarité!

Des moments festifs pour renforcer le lien social

Durant les fêtes de fin d'année, l'isolement et la précarité se font ressentir plus durement, surtout pour les personnes les plus vulnérables. C'est pourquoi la Fondation de France a créé il y a plus de 20 ans les Réveillons de la Solidarité en soutenant partout en France des associations de proximité qui organisent en fin d'année des événements solidaires et participatifs. En 2023, près de 200 réveillons dans toute la France ont rassemblé plusieurs milliers de personnes : repas, spectacles, ateliers pour les enfants, distributions de cadeaux... Autant d'initiatives qui offrent des moments de convivialité aux personnes qui en sont privées, et renforcent durablement le lien social.

↑ Soirée Pépites, lors d'une table ronde animée par Alexandre de Saint Aignan (RTL) sur les projets liés au sport, avec les représentants de Graines de footballeuses, Aquarius et Big Bang Ballers.

↑ Grand dîner solidaire organisé à Paris le 18 décembre dernier par l'association Refugee Food qui a réuni des centaines de personnes autour de plats préparés par des cuisiniers réfugiés.

Ensemble, donnons

La Fondation de France

a pour mission depuis plus de 50 ans de développer la philanthropie. Cet engagement au service de l'intérêt général s'est concrétisé au fil des années par la construction du premier réseau de philanthropie en France : fondateurs, donateurs, responsables d'associations, toutes ces volontés d'agir trouvent au sein de la Fondation de France la force d'un réseau collectif pour œuvrer dans tous les domaines de l'intérêt général.

Faire vivre ce collectif,

combinaison des volontés individuelles d'engagement et l'efficacité de l'action collective sont au cœur de la stratégie de la Fondation de France pour les années à venir, pour que la philanthropie soit à la hauteur des grands enjeux à relever.

Pour renforcer l'impact des actions menées,

la Fondation de France a fait évoluer son organisation, adapté ses métiers, revu ses priorités et, aujourd'hui, elle se dédie entièrement à l'accompagnement et la production d'actions d'intérêt général efficaces. Cette ambition s'incarne notamment dans le projet de la Fabrique philanthropique, qui va permettre de renforcer la coopération, le partage d'expériences et le lancement d'initiatives collectives.

La Fabrique philanthropique de la Fondation de France

Gagner collectivement en puissance d'action, construire ensemble, avec une exigence d'impact partagée, des solutions structurantes et durables, tels sont les objectifs de la Fabrique philanthropique créée et animée par la Fondation de France avec les fondations abritées et, plus largement, tous les acteurs qui le souhaitent (fondations, associations, acteurs de terrain, partenaires publics et privés, ...).

Cette démarche collective favorise :

- la mise en commun des idées et des moyens sur des causes partagées, notamment au sein de Collectifs d'action,
- la production et le partage de connaissances sur la philanthropie et ses actions, en s'appuyant notamment sur les études menées par l'Observatoire de la philanthropie et ses partenaires,
- les rencontres et le partage d'expériences, de savoir-faire et de bonnes pratiques.

plus *d'impact* à la *philanthropie*



Parce que c'est de l'intelligence collective que naissent les meilleures solutions, nous développons des espaces de dialogue et de concertation, nous suscitons les rencontres et la coopération entre les différents acteurs de l'intérêt général.

..... p.12



Parce que les enjeux à relever sont de plus en plus complexes et les causes de plus en plus imbriquées, l'action collective permet de renforcer l'impact des actions menées. Et ce, aussi bien à l'échelle européenne que dans les territoires.

..... p.15



Parce que la force de la philanthropie, c'est son agilité et sa capacité à innover, à explorer, à prendre des risques, nous expérimentons et produisons de nouvelles solutions pour contribuer à transformer la société.

..... p.19



Parce que les envies d'agir sont diverses et particulières, nous les accompagnons le plus efficacement possible pour qu'elles trouvent dans notre collectif l'environnement le plus propice à leur réalisation.

..... p.22



Parce que nous évoluons dans des environnements en transition profonde, parce que les acteurs de la philanthropie doivent rester toujours agiles, anticiper et adapter leurs actions, nous produisons, contribuons et partageons la connaissance et la réflexion sur les enjeux du monde qui nous entoure.

..... p.25

Nous créons du lien, suscitons les rencontres et la coopération

Parce que c'est de l'intelligence collective que naissent les meilleures solutions, nous développons des espaces de dialogue et de concertation, nous suscitons les rencontres et la coopération entre tous ceux qui souhaitent contribuer à la construction d'un monde plus apaisé, solidaire et durable. Tout au long de l'année, des temps d'échange entre fondations, associations, entreprises, acteurs publics sont organisés afin de croiser les regards, créer du dialogue et faire naître de nouvelles synergies porteuses. Cette mise en réseau, déployée à l'échelle des territoires, au niveau national ou plus largement avec nos partenaires de la philanthropie européenne et internationale, constitue l'un des piliers de notre mission : réunir et créer des synergies entre toutes les envies d'agir.



↑
Forum Philea, 2023
à Sibenik, en Croatie.

Favoriser les coopérations entre fondations européennes

Forum Philea : cultiver les coopérations à l'échelle européenne

Face au défi climatique, aux enjeux de migration ou de défense de la démocratie, l'approche transnationale est indispensable. C'est pourquoi la Fondation de France conjugue ses forces à celles de ses partenaires européens, notamment au sein de Philea (Philanthropy Europe Association). Ce réseau réunit plus de 10 000 fondations en Europe. Ses missions : promouvoir le développement de la philanthropie européenne, favoriser le partage des meilleures pratiques, créer des communautés d'acteurs et agir en faveur d'un environnement juridique et administratif favorable à l'action du secteur. En mai dernier, la Fondation de France participait ainsi au grand Forum annuel de Philea aux côtés de 700 acteurs européens de la philanthropie. Deux jours de rencontres inspirantes qui ont été l'occasion pour chacun de partager ses priorités d'action et sa contribution aux grands défis du monde contemporain.

Se rencontrer pour échanger, s'inspirer et agir ensemble

/ Témoignage /



Claire Broussal

Responsable qualité relations
et animation des fondations abritées

“ En tant que premier réseau philanthropique de France, nous avons à cœur de mettre en lien et de créer des synergies entre toutes les volontés d'agir. Pour animer et dynamiser la vie de notre réseau, nous proposons une cinquantaine de rendez-vous par an aux fondations abritées. Les objectifs : inspirer, aider chacun à développer son projet de fondation mais aussi encourager l'action collective. En plus de la journée annuelle des Fondateurs, nous organisons des rencontres thématiques qui permettent aux philanthropes engagés sur une même cause de réfléchir aux axes d'intervention, de partager leur expérience sur des projets soutenus et, le cas échéant, d'envisager des actions communes. En 2023, plusieurs thématiques de rencontre ont été proposées : l'égalité femmes-hommes, le numérique, la solidarité envers les migrants ou encore l'égalité des chances, qui a réuni 16 fondations de grandes écoles et de l'enseignement supérieur.

Des webinaires sont aussi organisés pour accompagner l'action philanthropique au quotidien : comment lancer une collecte de fonds ou mettre en place un mécénat de compétences ? Enfin, nous proposons aux fondations de participer à des événements comme les Rencontres Intersections, où chercheurs, acteurs des pouvoirs publics, associations et philanthropes sont invités à réfléchir ensemble sur de grands enjeux de société : numérique et démocratie, par exemple.

Tous ces événements sont autant d'occasions pour la communauté de fondateurs d'apprendre à mieux se connaître, à croiser les regards et les façons de faire pour agir ensemble sur les grandes problématiques de demain. ”



Le rendez-vous des fondateurs du Grand Ouest

Le 29 septembre dernier, dix fondations abritées du Grand Ouest se retrouvaient au sein du parc naturel de Branféré. L'objectif : renforcer les liens entre les fondateurs de la région, échanger sur des problématiques communes, partager des expériences et initier des actions collectives.



Les Rencontres des Fondateurs

Chaque année, la Fondation de France organise une grande journée de rencontres destinée à renforcer les liens et les synergies entre les fondations abritées. L'édition 2023 a réuni le 15 juin près de 200 fondatrices et fondateurs aux Pavillons des Étangs, près de Paris. Au programme : des débats inspirants sur la place et le rôle de la philanthropie aujourd'hui en présence d'intervenants de renom, suivis d'ateliers de corréflexion sur les actions prioritaires et la façon de mieux agir ensemble.

« Face aux sollicitations accrues, comment se résigner à dire “non” à des projets... ? Avec des fondations en réseau, on décuple sa capacité de soutien. »

Sylvie Marchais
Fondation Séquoia

« Entre fondateurs, nous avons tous les mêmes questions, mais nous avons tous des réponses diversifiées qui peuvent devenir des ressources pour les autres. »

Catherine Arteau
Fondation Terroirs /
paysages culturels

Croiser les regards et les expériences

Les Ateliers du rétablissement en santé mentale à Rennes

Engagée de longue date dans le champ de la santé mentale, la Fondation de France s'est associée en 2021 à la Fédération Santé mentale France pour créer les Ateliers du rétablissement, un cycle de rencontres régionales sur les bonnes pratiques en santé mentale. L'objectif : repérer, rassembler et valoriser les dispositifs favorisant le rétablissement et l'inclusion sociale des personnes souffrant de maladies psychiques. Ces ateliers réunissent non seulement les professionnels du soin, les responsables de structures d'accueil, les associations, mais aussi et surtout les personnes vivant avec un trouble psychique ainsi que leurs proches aidants. Près de 500 participants étaient présents en 2023 à Rennes pour faire évoluer les pratiques et changer le regard sur la maladie mentale.

Le sport au service de l'intérêt général

Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la Fondation de France a mis à l'honneur le sport en conviant à une rencontre inédite des associations, des fondations et des acteurs des pouvoirs publics engagés dans ce domaine. Deux journées d'échange étaient organisées à l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP) les 7 et 8 novembre 2023.

« C'est grâce à vous ici présents, associations, fondateurs, acteurs privés qui avez soutenu des acteurs pionniers et des initiatives innovantes, que nous pouvons développer une dynamique du sport au service de l'intérêt général », a souligné Agnès Firmin Le Bodo, ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé. Convaincue que le sport est un puissant levier d'action, la Fondation de France l'a totalement intégré dans de nombreuses initiatives dédiées à la santé, l'insertion, la lutte contre les discriminations ou encore l'aide aux plus vulnérables.

« Ces journées ont été d'une richesse remarquable et nous ont permis de mieux mesurer la force de l'engagement de la Fondation de France aux côtés de tous ceux qui œuvrent pour le sport au service de l'intérêt général. Cela donne non seulement envie de continuer, mais aussi d'aller plus loin grâce aux interventions inspirantes, aux échanges et aux contacts noués. »

Karine Pradier
Directrice de
l'association Up Sport!



↑
L'association CoMet* propose aux femmes victimes de violences et isolées des randonnées à la journée ou en séjour pour reprendre confiance en elles.

Renforcer les liens entre associations

Du 13 au 15 novembre, les équipes de la Fondation de France et les responsables de 23 associations soutenues dans le cadre du programme Inventer Demain se sont réunis à Rennes pour trois journées de travail et d'échange. L'objectif : renforcer les liens, partager l'expérience du terrain et poursuivre la réflexion collective autour des nouvelles solutions capables de transformer la société.

« Ces journées sont à chaque fois très inspirantes, on en ressort enrichi et plus fort. C'est une vraie communauté qui partage les mêmes valeurs. Même si nous avons des champs d'action différents, il y a toujours des problématiques communes ou des façons de faire dont on peut s'inspirer. On se sent au cœur de l'innovation sociale. »

Clémentine Opagiste
Responsable de mission au sein
de l'association Possible



Nous agissons ensemble

Parce que les enjeux à relever sont de plus en plus complexes et les causes de plus en plus imbriquées, l'action collective est une condition essentielle pour renforcer l'impact des actions menées. Et ce, aussi bien à l'échelle européenne que dans les territoires. Pour cela, la Fondation de France favorise la concertation, la mutualisation et la coconstruction des actions, avec les associations qu'elle soutient, les fondations abritées mais aussi avec d'autres fondations, en France comme en Europe.

De nouvelles modalités d'action pour renforcer l'impact des actions menées

Afin de renforcer l'impact des actions menées, la Fondation de France a initié en 2023 une nouvelle manière d'agir collectivement sur des sujets prioritaires : les Collectifs d'action. Bénédicte Fossard, Directrice déléguée de l'action philanthropique à la Fondation de France, explique : « Les Collectifs d'action sont nés de plusieurs constats : pour agir efficacement face à un monde en profonde mutation, il est important de bien comprendre les enjeux sociétaux, culturels et environnementaux, et de favoriser la diffusion des connaissances. Faire le choix de l'action collective nous permet de croiser les regards, de mieux définir les priorités de transformation visées et de démultiplier l'impact généré. Suivant ces principes, nous avons défini neuf Collectifs d'action basés sur une gouvernance partagée avec des représentants des fondations abritées, des experts bénévoles, des porteurs de projets, mais également des personnes directement concernées par les enjeux visés. L'objectif est de répondre à des besoins prioritaires identifiés avec une ambition de changement systémique. Le Collectif va ainsi coconstruire et cofinancer des programmes communs qui visent à agir à la racine des problèmes pour avoir un impact réellement transformatif. Trois Collectifs d'action ont été lancés en 2023 : le Collectif transition écologique juste et solidaire, le Collectif prévention des crises et catastrophes, et le Collectif nouvelles générations. Les six autres sont en cours de structuration et seront opérationnels d'ici fin 2024 ».



Bénédicte Fossard
Directrice déléguée des programmes d'action

Construire un monde apaisé, solidaire et durable

Collectif transition écologique juste et solidaire

Réussir une transition écologique juste et solidaire

Collectif numérique citoyen

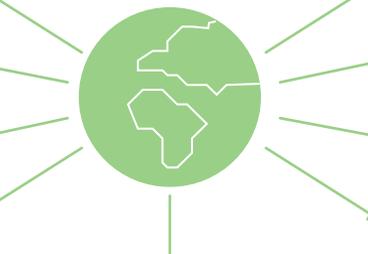
Construire un numérique durable au service de l'humain

Collectif prévention des crises et catastrophes

Se préparer et répondre aux crises et aux catastrophes

Collectif nouvelles générations

Accompagner les nouvelles générations pour construire l'avenir



Collectif droits et discriminations
Défendre les droits des plus vulnérables et agir contre les discriminations

Collectif culture et création

Soutenir la création et réunir par l'art et la culture

Collectif territoires d'engagement

Encourager des solutions durables dans les territoires

Collectif santé globale

Soutenir la recherche et agir pour une santé globale

Collectif lien social

Développer les solidarités et le dialogue pour renforcer le lien social



À l'Archipel de Kembs, dans le Haut-Rhin, un tiers-lieu dédié à la transition écologique et porté par un collectif de citoyens.

Focus sur le Collectif d'action Nouvelles Générations : accompagner les 0-25 ans pour construire l'avenir

Amorcé en 2023, le Collectif nouvelles générations poursuit trois objectifs : lutter contre les inégalités dès le plus jeune âge, déconstruire les stéréotypes et donner aux enfants et aux jeunes les clés pour agir. « *Les actions du Collectif nouvelles générations concernent les enfants dès le plus jeune âge, les adolescents, les jeunes adultes mais aussi toutes les personnes qui les accompagnent, parents et professionnels. Prévenir les inégalités, notamment à l'école, lutter contre toutes les formes de violence, de harcèlement et d'isolement en créant des espaces de dialogue, accompagner l'engagement des jeunes et le développement de leur esprit critique sont autant d'axes d'intervention indispensables aux nouvelles générations pour devenir des citoyens épanouis, actifs et responsables* », explique Juliette Louis-Servais, responsable du Collectif nouvelles générations. Plusieurs temps de rencontre et de travail commun avec les fondations abritées engagées sur ces sujets et des porteurs de projet ont été organisés en 2023. Ils ont été mis à profit pour structurer le Collectif d'action nouvelles générations, en particulier lors d'une journée d'ateliers en mai dernier qui a réuni 18 fondations abritées pour réfléchir de manière collective aux enjeux et modalités d'action et de gouvernance.

/ Témoignage /

Sophie de Benoist

Secrétaire générale de la Fondation
29 Haussmann

“ La Fondation 29 Haussmann, abritée à la Fondation de France, souhaite donner aux enfants les meilleures chances pour grandir et devenir les citoyens de demain. Nous soutenons des associations qui agissent en faveur de l'égalité des chances, de la réussite scolaire et de l'épanouissement global des enfants et des jeunes, à l'école comme en dehors. Nous avons rejoint dès sa création le Collectif d'action nouvelles générations, dont nous partageons pleinement les objectifs et l'approche. Le fait de réunir toutes les parties prenantes autour de la table, fondations, associations, experts, répond à un vrai besoin : nous pouvons ainsi partager des problématiques communes, réfléchir et agir ensemble, et renforcer notre impact. La Fondation de France, par son ancrage dans les territoires, apporte également une dimension régionale très importante, notamment pour l'identification de projets associatifs. C'est vraiment passionnant, de contribuer à cette démarche collective dès sa phase d'amorçage, et de coconstruire des solutions aux côtés des autres acteurs du réseau Fondation de France. „

Des opérations *menées en coopération* avec plusieurs fondations



← Au Maroc, visite de terrain avec l'association INSAF dans le village de Hait Ayoub.

Une forte mobilisation en cas d'urgence

Maroc, Turquie-Syrie, Haut-Karabakh... Suite à ces catastrophes, la Fondation de France s'est mobilisée pour venir en aide aux populations qui en sont victimes. En 2023, plusieurs fondations abritées se sont mobilisées à ses côtés, par un soutien financier ou en déployant des actions complémentaires. Elles ont également été associées à l'approche préventive de la Fondation de France pour faire face à la multiplication des catastrophes climatiques :

« Nous souhaitons développer le travail en amont pour anticiper les risques, mieux nous y préparer et mieux y répondre, en ayant le réflexe de faire front ensemble avec les fondations abritées », explique Karine Meaux, responsable Urgences de la Fondation de France.

« La Fondation de France fait appel à des partenaires locaux pour nous aider à identifier des projets solides et fiables pour aider les enfants en situation de vulnérabilité. Elle envoie également régulièrement des équipes sur le terrain pour le suivi des actions, ce qui est très précieux pour nous et nous guide dans notre stratégie. Cofinancer des projets avec la Fondation de France a augmenté l'impact des actions que nous avons menées cette année en faveur des familles en difficulté en Turquie et en Pologne, dans le cadre des opérations Solidarité Turquie-Syrie et Solidarité Ukraine. »

Emmanuelle Dumas

Directrice de la communication et du mécénat de la Fondation Mustela



↑ Les lauréats 2023 du concours Déclics jeunes réunis autour d'Axelle Davezac, Directrice générale de la Fondation de France, le 10 octobre 2023.

Concours Déclics jeunes

Tous les ans, le concours Déclics jeunes est organisé par la Fondation de France et des fondations abritées pour permettre à des jeunes ayant à cœur un projet d'intérêt général de bénéficier d'un soutien financier. Plus de 1000 jeunes en ont bénéficié depuis sa création, il y a plus de 50 ans. En 2023, 26 jeunes lauréats âgés de 18 à 30 ans ont été sélectionnés et ont reçu une aide allant de 3000 à 8000 euros pour concrétiser leur projet. Solidarité envers les plus fragiles, lutte contre les discriminations ou solutions innovantes en faveur de la transition écologique : ces jeunes ont proposé des projets innovants dans des domaines très différents.



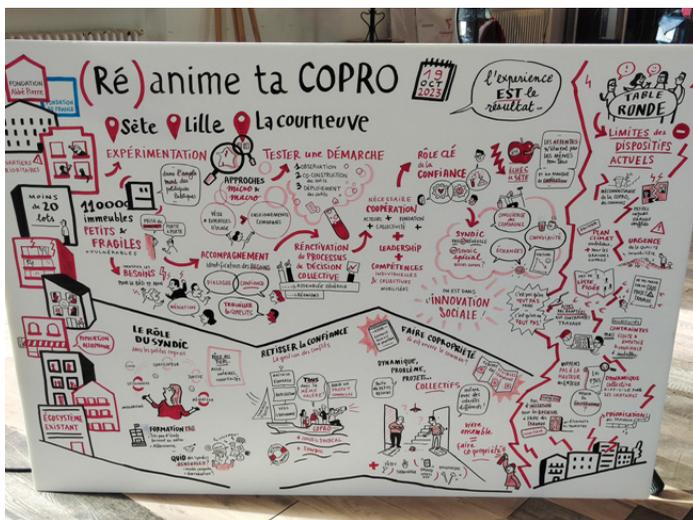
DÉCOUVREZ les lauréats sur notre site.

Agir aux côtés d'autres fondations françaises et européennes

Les alliances du NEF

Le Network of European Foundations (NEF) est une association regroupant plusieurs fondations européennes qui ont décidé de créer des fonds collaboratifs afin d'agir ensemble sur différentes causes d'intérêt général à l'échelle de l'Europe. La Fondation de France fait partie de quatre alliances constituées par le NEF : Civitatas, pour défendre et faire vivre la démocratie en Europe ; EPIM, pour répondre aux enjeux des migrations en Europe ; Jafowa, pour soutenir l'agriculture familiale et durable en Afrique de l'Ouest ; et AGE, pour promouvoir l'égalité de genre.

« Les enjeux sociétaux sur lesquels la Fondation de France agit vont bien au-delà des frontières nationales, d'où l'intérêt de réfléchir et d'agir collectivement à l'échelle européenne. Les alliances du NEF sont des laboratoires d'innovation très forts car elles permettent aux fondations qui s'y engagent de ne pas expérimenter seules, et donc d'être encore plus audacieuses et impactantes dans les actions menées. En 2023, la Fondation a renforcé son implication en rejoignant l'alliance pour l'égalité de genre », résume Laëtitia Veriter, responsable de programmes et fondations abritées à la Fondation de France.



« (Ré)anime ta copro ! », une expérimentation menée avec la Fondation Abbé Pierre

La Fondation de France s'est associée il y a cinq ans à la Fondation Abbé Pierre pour lancer un programme d'expérimentation auprès des habitants de petites copropriétés présentant des signes de fragilité sur le plan technique, financier, social ou juridique. L'objectif : accompagner les propriétaires occupants et les locataires de ces immeubles pour réinsuffler une dynamique collective dans la vie et la gestion des copropriétés, et agir ainsi pour l'entretien et la rénovation du bâti. L'expérimentation a été menée en lien avec les collectivités territoriales et les associations locales dans trois villes : Lille, La Courneuve et Sète. Le 19 octobre 2023, une journée d'échange organisée par les deux fondations a réuni toutes les parties prenantes à la Bellevilloise, à Paris, pour présenter les principaux résultats du programme. Un bilan très encourageant : suite à l'expérimentation, des solutions concrètes ont été mises en œuvre dans plusieurs des copropriétés accompagnées, notamment l'élection d'un syndic bénévole ou professionnel dans six copropriétés sur les dix qui étaient en carence. Une continuité de l'accompagnement est désormais assurée par les collectivités territoriales qui ont pris conscience de l'importance d'une intervention adaptée sur la mobilisation collective au sein des petites copropriétés.

Nous produisons et expérimentons des solutions

Parce que la force de la philanthropie, c'est son agilité et sa capacité à innover, à explorer et à prendre des risques, nous expérimentons des solutions et dispositifs inédits pour répondre aux grands enjeux du monde d'aujourd'hui. La Fondation de France est un laboratoire unique d'innovation sociale et travaille en coopération étroite avec les associations et les acteurs de terrain. Cette liberté d'action fait sa force et lui permet de développer des approches systémiques, indispensables pour amplifier l'impact des actions sur la durée.

Inventer Demain : susciter l'innovation et les coopérations entre les associations

Depuis 2020, la Fondation de France initie une nouvelle façon d'agir avec les associations dans le cadre du programme Inventer Demain, qui développe un nouveau type de compagnonnage plus large et durable avec les porteurs de projets. 23 associations, réseaux ou collectifs font partie du programme. Qu'il s'agisse des Petites Cantines, qui recréent du lien social au sein de restaurants participatifs de quartier, de Clubhouse, qui développe des lieux de vie créés pour et avec des personnes vivant avec un trouble psychique, ou encore du RFFLabs (Réseau Français des Fablabs), qui fédère partout en France des fablabs pour favoriser les coopérations, stimuler l'initiative et la fabrication locale, tous expérimentent des solutions innovantes qui transforment la société en agissant à la racine des problèmes. Inventer Demain, qui fonctionne sans appel à projets, mise sur le long terme, la confiance et le partage d'expériences régulier entre tous les acteurs. Avec pour ambition de renforcer l'impact de l'action philanthropique.

«La puissance de la confiance, du temps long, du droit à l'expérimentation et du droit à l'erreur fait évoluer le rapport "financeur-financé" vers une relation horizontale et durable, faite d'apports réciproques. Cette nouvelle approche en faveur de l'intérêt général ouvre le champ des possibles sur les évolutions du monde de la philanthropie.»

Marion Moulin
Déléguée générale
de l'association Possible

À Rennes, lors de la rencontre des acteurs clés de changements du programme Inventer Demain.



Fight for Dignity : un programme inédit de reconstruction par le sport

Redonner confiance et pouvoir d'agir à des femmes victimes de violences grâce à un programme de karaté adapté est l'approche inédite développée par Fight for Dignity. Depuis 2018, la Fondation de France accompagne cette initiative qui aide des femmes ayant vécu des violences à se reconstruire physiquement et psychiquement grâce à la pratique du karaté, intégrée à un parcours de soins pluridisciplinaires. Elle l'a distinguée comme Pépite en 2022. Cinq ans après ses débuts, l'association Fight for Dignity s'est structurée pour renforcer et répandre sa méthode. D'abord proposé à la Maison des Femmes de Saint-Denis, son dispositif thérapeutique est aujourd'hui déployé dans plusieurs villes de France. Pour valoriser la pertinence de sa démarche, un programme de recherche-action a été réalisé en partenariat avec l'unité de recherche Sport et Sciences Sociales de l'Université de Strasbourg. Il confirme l'efficacité du dispositif, et notamment ses effets significatifs sur le stress, l'anxiété, la dépression et l'estime de soi des femmes ayant suivi le parcours.



« Un violon dans mon école » : comment la pratique musicale développe les capacités d'apprentissage des enfants

Depuis 2015, la Fondation Vareille fait résonner le violon dans les classes d'école. Inspiré des apports des neurosciences, son programme pédagogique « Un violon dans mon école » expérimente l'apprentissage du violon chez les enfants de 4 à 8 ans scolarisés en quartier d'éducation prioritaire dans le but de les aider à mieux réussir à l'école. Les cours sont obligatoires, collectifs et intégrés au temps de classe. Le projet a pour objectif de convaincre les pouvoirs publics, preuves à l'appui, des bienfaits de l'apprentissage d'un instrument pour généraliser cette pratique dans toutes les écoles primaires.

Pour se donner les moyens de cette ambition, le dispositif a été développé en partenariat avec les instances éducatives et concerne aujourd'hui 8 500 enfants de 93 écoles, majoritairement situées dans le Val-d'Oise. Parallèlement, la Fondation Vareille soutient la réalisation d'une étude d'impact scientifique menée par le CNRS auprès de 2 000 enfants afin d'évaluer les effets de la pratique du violon sur leur développement cognitif et socio-comportemental, ainsi que sur leur réussite scolaire. Les résultats de l'étude seront communiqués fin 2024 par la fondation, qui souhaite voir l'Éducation nationale prendre le relais à grande échelle de son programme.



Recherche participative : CO3, une expérimentation pleine de promesses

Impliquer chercheurs, acteurs du territoire et citoyens dans des travaux communs de recherche pour mieux répondre aux défis écologiques, c'est le principe du programme de recherche participative CO3. L'Ademe, à l'origine de cette initiative, s'est entourée de plusieurs fondations telles que la Fondation de France et la Fondation Daniel et Nina Carasso. La démarche consiste à accompagner des projets sur le terrain, à en mesurer l'impact et à en faire un travail de capitalisation pour favoriser l'essaimage de la recherche participative. Après cinq ans de mise en œuvre, près de 44 projets ont été menés dans les domaines de l'alimentation, de la préservation de la biodiversité ou des pratiques agroécologiques. L'expérimentation CO3 se termine aujourd'hui, mais ouvre la voie à cette forme particulière de recherche, trop peu développée et pourtant si pertinente.



/ Témoignage /



Benoît Mounier
Directeur général France
de la Fondation Daniel
et Nina Carasso

“ L’expérimentation et la production de connaissances font partie de notre ADN. ”

À la Fondation Daniel et Nina Carasso, pour opérer le changement, nous essayons de comprendre l'ensemble des composantes d'un système ou d'une problématique et d'agir là où nous pouvons être le plus pertinents et impactants. L'expérimentation et la production de connaissances font partie de notre ADN et se retrouvent dans nos deux axes prioritaires : l'alimentation durable et l'art citoyen.

Nous terminons, par exemple, l'expérimentation TETRAA (Territoires en transition agroécologique et alimentaire) sur le renforcement de la durabilité sociale, environnementale et économique des systèmes agricoles et alimentaires de collectifs d'acteurs locaux. Cette initiative, menée en partenariat avec AgroParisTech et la Fondation Porticus, a été déployée sur neuf territoires pilotes. Après quatre années de mise en œuvre, notre objectif est d'analyser les leviers et les freins pour inspirer et outiller d'autres territoires afin de faciliter le passage à l'action.

Dans le cadre de notre axe sur l'art citoyen, nous avons également initié l'expérimentation PEGASE en

partenariat avec l'académie de Versailles. Ce programme de généralisation de l'éducation artistique et culturelle à l'échelle des établissements scolaires place la réussite des élèves au cœur de ses ambitions. Il encourage des projets transdisciplinaires ambitieux, conçus et menés en lien étroit avec les structures artistiques et culturelles du territoire. Lancé en 2018, il concerne cinq établissements scolaires. 140 projets artistiques et culturels ont été initiés, mobilisant 387 enseignants et presque 13 000 élèves. Nous avons travaillé avec des chercheurs de l'Université de Cergy pour réaliser une évaluation qui vise à mesurer les effets de ce programme sur les élèves et la communauté. Les enseignements et 11 recommandations seront présentés aux ministères de l'Éducation nationale et de la Culture, ainsi qu'aux acteurs de la communauté pédagogique pour inspirer les futures politiques publiques et les pratiques.

À l'heure où l'enseignement artistique à l'école est en plein questionnement, nous avons à cœur de jouer ce rôle de défricheurs.

Nous accompagnons le plus efficacement possible les volontés d'agir

Un donateur souhaitant soutenir une cause qui lui tient à cœur, une famille qui veut s'engager dans un projet philanthropique partagé en créant une fondation, une entreprise décidée à renforcer son engagement pour l'intérêt général à travers le mécénat... les envies d'agir sont diverses et particulières, tant dans le choix des causes qu'ils souhaitent soutenir que dans les modalités d'action retenues. Les accompagner le plus efficacement possible est la raison d'être de la Fondation de France.

→
Inauguration le 14 octobre 2023 à Gonesse d'un nouveau terrain sportif de l'association Sport dans la Ville, avec le soutien de la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale. L'association œuvre pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville.



/ Témoignage /



Daniel Baal
Président de Crédit Mutuel Alliance Fédérale

“
Crédit Mutuel Alliance Fédérale a choisi d'abriter sa fondation auprès de la Fondation de France pour plusieurs raisons : la qualité de l'écoute, de l'accompagnement mais aussi une sécurité, une expertise et une présence fortes sur les territoires, qui s'accompagnent d'un lien humain et chaleureux avec les équipes. En 2023, notre fondation a changé de dimension, grâce au dividende sociétal qui prévoit que 15% du résultat net soient affectés

à la révolution environnementale et solidaire : le mécénat représentera ainsi 80 millions d'euros en 2024, sur les 617 millions du dividende sociétal. Cela témoigne d'une nouvelle vision du partage de la valeur et de la construction de l'avenir. Vision que nous partageons avec la Fondation de France : ensemble, nous allons contribuer à la vitalité du tissu associatif et du mécénat, au service d'une société plus fraternelle et plus durable. ”

Accompagner toutes les formes de **générosité** avec le plus d'**impact** possible



Sabine de Soyres
Responsable du Centre
de philanthropie

/ Entretien /

Quelles sont les principales motivations qui conduisent des personnes ou des entreprises à agir pour l'intérêt général ?

Dans le contexte actuel d'urgence climatique et sociale, de plus en plus de personnes prennent conscience de la nécessité d'agir en faveur de l'intérêt général. Elles souhaitent soutenir des initiatives qui apportent des solutions face aux crises qui se multiplient en France et dans le monde. Ces envies

d'agir peuvent prendre plusieurs formes : don, legs, création de fondation...

En 2023, les legs à la Fondation de France ont, par exemple, connu une forte augmentation. Cela traduit la volonté de plus en plus marquée de s'engager de manière durable, au-delà de la mort, en consacrant tout ou partie de son patrimoine à une cause d'intérêt général. Ce sont tous ces dons, faits avec beaucoup de discrétion et d'humilité, qui permettent à la Fondation de France de mener ses missions en toute indépendance et dans le respect de la volonté des donateurs et des testateurs qui lui font confiance.

Comment la Fondation de France accompagne-t-elle ces envies d'agir ?

Notre mission est d'accompagner toutes ces formes de générosité en leur donnant le plus d'impact possible. Lorsqu'une entreprise nous consulte pour réfléchir à sa démarche de mécénat, par exemple, nous l'aidons à définir sa stratégie d'action, les domaines dans lesquels elle souhaite s'engager, mais aussi la meilleure façon de mettre en œuvre concrètement son projet, par l'implication des collaborateurs, par exemple. Nous pouvons également l'orienter, si cela est pertinent, vers la création d'une fondation abritée. Et, c'est fondamental pour nous, nous rendons compte le plus précisément possible de la façon dont sont utilisés les dons, qu'ils proviennent de donateurs particuliers ou d'entreprises. Nous produisons des rapports d'utilisation des dons individualisés, organisons des rencontres entre les collaborateurs d'une entreprise mécène et les associations soutenues, etc. C'est un aspect essentiel pour maintenir la confiance qui nous lie à nos donateurs. Pour les urgences par exemple, nous envoyons régulièrement des bilans des actions menées aux donateurs qui se sont mobilisés à nos côtés, et publions bien sûr aussi toutes ces informations sur notre site Internet.

Quelles sont les tendances concernant la création de fondations abritées ?

En 2023, nous avons reçu près de 1250 demandes d'accompagnement pour la création d'une fondation et 36 nouvelles fondations abritées ont été créées.



Le tiers-lieu dédié à la transition écologique l'Archipel de Kembs, dans le Haut-Rhin, soutenu dans le cadre de l'appel à communs « Grandir en lien avec la nature », lancé par la Fondation de France et plusieurs fondations abritées.

Les trois enjeux qui mobilisent le plus les fondateurs sont la transition écologique, l'éducation et le soutien à la jeunesse, et l'aide aux femmes en situation de précarité. On note également une volonté plus marquée d'agir de façon collective. En 2023, plusieurs nouvelles fondations familiales abritées ont choisi une gouvernance intergénérationnelle, associant enfants et parents. Du côté des fondations d'entreprise, les collaborateurs sont de plus en plus impliqués dans leur création. Cela permet de construire des projets plus solides grâce à une très forte adhésion des équipes.

Accompagner toutes les fondations abritées au plus près de leurs besoins

Grâce à son expertise multi-causes et à son ancrage sur l'ensemble du territoire avec ses six fondations régionales, la Fondation de France a la capacité de proposer un accompagnement philanthropique sur mesure aux fondations qu'elle abrite, qu'elles soient familiales, d'entreprise ou créées par legs. Au quotidien, cet accompagnement s'articule autour de trois grands axes :

l'appui à la réalisation de la mission de la fondation en aidant, par exemple, au repérage et à la sélection d'initiatives à soutenir la mise en réseau entre fondations, avec des associations et autres acteurs du secteur pour développer les coopérations et l'action collective ; et, bien sûr, la sécurisation et la gestion juridique et financière des fondations au travers d'outils adaptés.

« La Fondation de France assure la gouvernance de 217 fondations créées par legs ou dont la gouvernance lui a été transmise. Nous continuons à faire vivre les envies d'agir dans le temps, après la disparition ou le retrait des fondateurs, de la manière la plus juste et précise possible par rapport au souhait initial. En 2023, ces fondations à gouvernance Fondation de France ont ainsi continué à agir, avec la remise de 391 prix et bourses, et 124 projets soutenus pour 6,5 millions d'euros. »

Valérie Janin

Responsable des fondations à gouvernance Fondation de France

« En 2023, nous avons fait évoluer notre organisation afin de rendre notre accompagnement encore plus efficace et pertinent. Nous avons créé des pôles d'expertise par typologie de fondations (entreprises, familiales, territoriales, ou au profit d'actions portées par des établissements d'enseignement ou des institutions culturelles...), chacune ayant des attentes et besoins particuliers. Nous avons également renforcé la dynamique d'animation de réseau et repensé notre action philanthropique autour de neuf Collectifs d'action, chacun portant une cause précise. Notre objectif est de gagner en synergie et en impact en construisant des alliances pensées et coconstruites avec les fondations que nous abritons. »

Vincent Bodin

Directeur délégué de l'accompagnement philanthropique



← Solidarité Habitat développe un projet d'habitat intergénérationnel soutenu par la Fondation Jean et Simone Pascale et la Fondation Giacinto et Hélène Accornero, toutes deux à gouvernance Fondation de France.

Nous produisons et facilitons le partage des connaissances

Parce que nous évoluons dans des environnements en transition profonde, parce que les acteurs de la philanthropie doivent rester toujours agiles, anticiper et adapter leurs actions, nous produisons, contribuons et partageons la connaissance et la réflexion sur les enjeux du monde qui nous entoure. Qu'elles prennent la forme d'études, d'événements, de collaborations entre acteurs, ces analyses et réflexions contribuent à la professionnalisation du secteur, à une meilleure connaissance de l'impact des actions menées et des pistes pour les améliorer.

Développer la connaissance sur le secteur philanthropique

Le 7 juin 2023, l'étude sur les fondations et les fonds de dotation en France a fait l'objet d'une présentation en avant-première à l'Assemblée nationale devant les parlementaires et les acteurs du secteur. Réalisée tous les quatre ans par l'Observatoire de la philanthropie de la Fondation de France, cette étude est un véritable outil de référence : elle répertorie à la fois le nombre de structures philanthropiques, mais aussi leur poids économique et leurs différents domaines d'intervention. En 2022, plus de 5300 fondations et fonds de dotation sont en activité, représentant 40 milliards d'euros d'actifs détenus et près de 15 milliards de dépenses. Si les particuliers et les familles sont toujours les principaux fondateurs,

à l'origine de la moitié des organisations philanthropiques, les entreprises s'engagent aussi de plus en plus. L'action sociale reste le premier domaine d'intervention avec 40% des dépenses et un quart des structures philanthropiques engagées dans ce domaine. Autre enseignement : plus de la moitié des fondations et fonds de dotation choisissent d'intervenir à l'échelle du département ou de la région. L'étude intègre également pour la première fois un volet qualitatif, afin d'explorer la façon d'agir des fondations et leurs priorités. Elle révèle ainsi l'intérêt grandissant pour les approches systémiques.



DÉCOUVRIR la sixième édition de l'étude « Les fondations et fonds de dotation en France » sur notre site.

Naïma Moutchou, vice-présidente de l'Assemblée nationale, lors de la présentation de l'étude sur les fondations et fonds de dotation devant les parlementaires le 7 juin 2022.



Susciter la réflexion sur de grands enjeux de société



↑
Photographie prise par Priska, extraite de l'exposition Solitudes 2023 : (Re)liés par les lieux.

13^e édition de l'étude Solitudes 2023 : 1 Français sur 3 en situation de fragilité relationnelle

À l'occasion de la journée mondiale des Solitudes le 23 janvier dernier, la Fondation de France a présenté les résultats de sa nouvelle étude sur les solitudes en France. Intitulée «(Re)liés par les lieux», elle a été réalisée en collaboration avec une équipe de recherche (Cerlis et Audencia) et le Crédoc. Cette étude confirme l'ampleur du phénomène de solitude : en 2023, une personne sur dix en France, se trouve en situation d'isolement total. Cette présentation s'est accompagnée, cette année, d'une exposition sur les lieux de solitude et les lieux du lien composée de photographies, dessins et textes réalisés par des personnes interrogées pendant l'enquête. «*Au-delà de l'émotion que ces œuvres suscitent, cette exposition enrichit notre compréhension de l'isolement et de la solitude, en y apportant une dimension visuelle et personnelle*», explique Axelle Davezac, Directrice générale de la Fondation de France.



RETROUVER l'intégralité des études sur notre site.

Un nouveau format de rencontre : « Les dialogues »

Début 2023, la Fondation de France a initié un nouveau cycle de rencontres thématiques, avec la conviction que la complexité des grands enjeux contemporains nécessite de créer des espaces de dialogue, d'échange et de confrontation des points de vue. Trois éditions ont rythmé l'année autour des thématiques des discriminations en mars, de la jeunesse et de l'écoanxiété en juin et des relations entre numérique et démocratie en novembre. Ces rencontres croisent les regards de chercheurs, d'acteurs du monde associatif et de la vie publique. Fenêtres de réflexion pour appréhender les défis du monde de demain, elles font également émerger des pistes d'action pour l'ensemble des parties prenantes de l'intérêt général.

Étude « Philanthropie et démocratie : quels enjeux et perspectives pour les fondations ? »

Si la philanthropie, à travers les actions qu'elle mène, contribue à promouvoir la démocratie, elle doit aussi rappeler sa légitimité « démocratique » en tant qu'organisation privée au service de l'intérêt général. Cette thématique a fait l'objet d'une étude confiée par l'Observatoire de la philanthropie à deux chercheurs indépendants : Nicolas Duvoux, sociologue spécialiste de la philanthropie à l'Université Paris 8, et Sylvain Lefèvre, politiste à l'Université du Québec, à Montréal. Cette étude constitue la deuxième édition de la collection « Philanthropie et Société », destinée à renforcer la réflexion sur le rôle, la place et les responsabilités de la philanthropie face aux défis du monde d'aujourd'hui.

«*La Fondation de France est fortement engagée dans différents réseaux à l'échelle internationale : Philea – Philanthropy Europe Association, NEF – Network of European Foundations, Ariadne... Ces échanges permettent de partager les grands enjeux et d'identifier des pistes d'action communes sur lesquelles il est important d'agir.*»

Maja Spanu

Responsable du pôle recherche et affaires internationales

Le 28 novembre, à la Fondation de France, pour la troisième rencontre de son cycle d'échanges « InterSections – Les dialogues de la Fondation de France » sur le thème Numérique et Démocratie.



Éclairer sur le rôle des fondations et améliorer l'impact des actions menées



« Réussir une transition écologique juste » : une étude en partenariat avec le labo de l'ESS

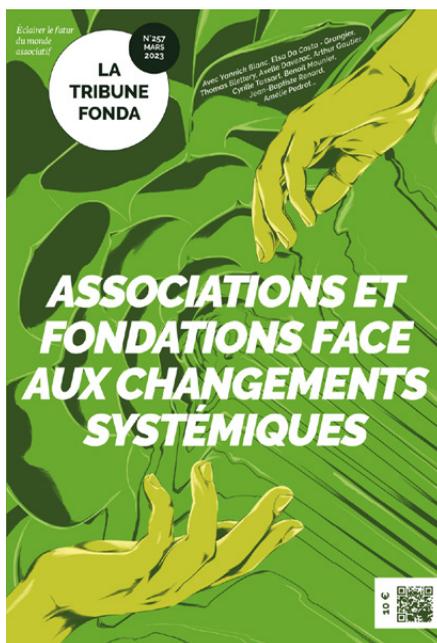
Le 14 mars 2023, le labo de l'ESS présentait la restitution de son étude « Réussir une transition écologique juste », menée en partenariat avec la Fondation de France. L'objectif : préciser le rôle que joue l'économie sociale et solidaire dans cette transition, proposer des pistes d'action et des recommandations. L'occasion de mettre en lumière des projets inspirants, dont certains sont soutenus par la Fondation de France, engagée de longue date pour favoriser une transition juste et solidaire. Face au constat de la double crise sociale et écologique que traverse notre société, l'étude rappelle la nécessité d'agir collectivement pour une transition écologique qui ne laisse personne de côté. Elle analyse notamment la manière dont l'ESS contribue à transformer notre société vers un modèle plus juste et durable. Fruit d'un travail de recherche de plus d'un an, l'étude a été élaborée en coconstruction entre les différents acteurs, avec comme principes de référence la participation de tous et le dialogue.



DÉCOUVRIR l'étude « Réussir une transition écologique juste » sur notre site.

Impulser une culture du changement systémique : l'initiative Racines

Face aux crises sociales et environnementales auxquelles la société doit faire face, il est indispensable d'agir sur leurs causes profondes, de manière systémique. En 2021, Ashoka, la Fondation de France, la Fondation Bettencourt Schueller, la Fondation BNP Paribas, Entreprendre&+, l'Essec, la Fondation Entreprendre et Ticket for Change lançaient l'initiative Racines avec une ambition commune : rendre accessible la notion de changement systémique et faire évoluer les pratiques du secteur de la philanthropie pour contribuer de façon plus efficace aux transformations profondes de notre société. Durant l'année 2023, plusieurs webinaires ont été organisés par les membres de l'initiative autour de « L'anti-guide de l'approche systémique » écrit par Cyrille Tassart. L'objectif : donner les clés pour mettre en place une stratégie de changement systémique, avec en fil rouge la question « Où et comment peut-on agir pour "reconfigurer" durablement un "système" ? ». Les porteurs de projets présents ont partagé les leviers qu'ils ont pu identifier, leurs expérimentations passées, mais également les tentatives de transformation portées par d'autres acteurs. L'initiative collective Racines a également lancé en octobre 2023 un parcours apprenant intitulé « Philanthropie systémique » afin de proposer une formation approfondie aux responsables de fondations qui souhaitent s'approprier cette démarche.



La Tribune Fonda : une collaboration entre la Fonda et la Fondation de France

En mars 2023, la Fonda, association qui valorise les acteurs associatifs, s'est associée à la Fondation de France pour un numéro spécial intitulé « Associations et fondations face aux changements systémiques ». Cette Tribune Fonda est revenue sur les enjeux du changement systémique pour le secteur des fondations.

Gouvernance

Le Comité de direction 2023



↑ De gauche à droite : Loïc Lavoué, directeur des systèmes d'information, Lazare Mariller, directeur des ressources humaines, Axelle Davezac, directrice générale, Frédéric Théret, directeur du développement, Sabine Lenglet, directrice de la communication et de l'information, Olivier Neumann, directeur financier, Alexia Henry, directrice juridique, Alexandre Giraud, directeur de l'action philanthropique.

Le Conseil d'administration, pilote de la stratégie

Le Conseil d'administration définit la stratégie de la Fondation de France et en contrôle la mise en œuvre. Il vote le budget et les programmes d'action, il approuve les comptes, contrôle la gestion et veille au respect du cadre légal. Le président du Conseil d'administration – bénévole, comme tous les administrateurs – est élu par le Conseil d'administration pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois. Il nomme le Directeur général qui, avec son Comité de direction et les équipes opérationnelles, propose la stratégie et les plans d'action et en pilote la bonne exécution.

Des comités au cœur d'une gestion rigoureuse

La Fondation de France a mis en place un dispositif de contrôle interne rigoureux. Cinq comités – dont les membres sont tous bénévoles – assurent le contrôle de l'utilisation des fonds : Comité financier, Comité d'audit, Comité des libéralités, Comité de supervision des fonds individualisés à gouvernance Fondation de France, Comité des rémunérations. La sincérité et la transparence des comptes annuels sont certifiées par un commissaire aux comptes.

Une utilisation des dons transparente

Les donateurs, les testataires et les fondateurs peuvent affecter leurs dons à une ou plusieurs causes en particulier. La Fondation de France respecte scrupuleusement leurs volontés et s'engage à les informer à travers différents médias (site Internet, réseaux sociaux, publications trimestrielles, courriers) pour rendre compte des actions menées. Par exemple, les opérations d'urgence font l'objet de bilans réguliers, accessibles en ligne et adressés aux donateurs. Enfin, un rapport d'activité et un rapport financier dressent le bilan global de chaque exercice, et dessinent les perspectives du suivant.

Les contrôles externes

Depuis 2015, la Fondation de France bénéficie du label IDEAS, Institut de développement de l'éthique et de l'action pour la solidarité. Ce label atteste les bonnes pratiques en matière de gouvernance, gestion financière et suivi de l'efficacité des actions. La Fondation de France est, par ailleurs, soumise à plusieurs contrôles externes (commissaire aux comptes, Cour des comptes, ministère des Finances). En 2021, dans son rapport sur la gestion de la Fondation de France, la Cour des comptes a salué la qualité des procédures établies qui «garantissent le traitement fiable des dons», la «maîtrise des coûts» de collecte et «une gestion pleinement sécurisée des libéralités, notamment en matière de legs».

Le Conseil d'administration

Membres du Conseil d'administration de la Fondation de France

Président

Pierre Sellal*

Ambassadeur de France

Vice-présidente

Pascale Rousseau-Dewambrechies*

Présidente du comité Bordeaux Atlantique de la Fondation de France Sud-Ouest
(fin de mandat en septembre 2023)

Vice-président

René Ricol*

Président de Ricol Lasteyrie & Associés

Trésorier

Yves Perrier*

Président du Conseil d'administration du groupe Edmond de Rothschild

Membres

Bruno Angles

Directeur général AG2R La Mondiale

Christian de Boisdeffre

Administrateur général des finances publiques, ministère de l'Économie et des Finances

Bruno Chetaille

Ancien Président-directeur général de Médiamétrie

Pierre Chevalier

Directeur des affaires juridiques, conformité et déontologie du groupe Caisse des Dépôts

Christophe Devys*

Représentant du Premier ministre et Conseiller d'État

Frédéric Donnedieu de Vabres

Avocat associé du Cabinet Arsene Taxand et Président de la Fondation Arsene

Yann Dyèvre

Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative

Marine Fabre

Cheffe de bureau des associations et fondations, ministère de l'Intérieur

Lionel Farcy

Directeur de la clientèle privée et entreprise, Neuflyze OBC

Véronique Faujour

Secrétaire générale de Crédit Agricole SA

Anne Florette

Conseil général de l'environnement et du développement durable, ministère de la Transition écologique et solidaire

Thierry Le Goff

Secrétaire général, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Michel Mathieu

Directeur général LCL

Léa Morgant

Cheffe de la Mission du Mécénat, Secrétariat général, ministère de la Culture

Leïla Phelouzat

Secrétaire générale de la Caisse d'Épargne Prévoyance Île-de-France

Albane Rouvillois

Directrice Mécénat et Sponsoring de la Société Générale
Déléguée générale de la Fondation Société Générale

Jean-François Sagaut*

Notaire, Président SAS Thibierge Notaires, enseignant à l'Université Paris 2-Panthéon-Assas

Dominique Soyer

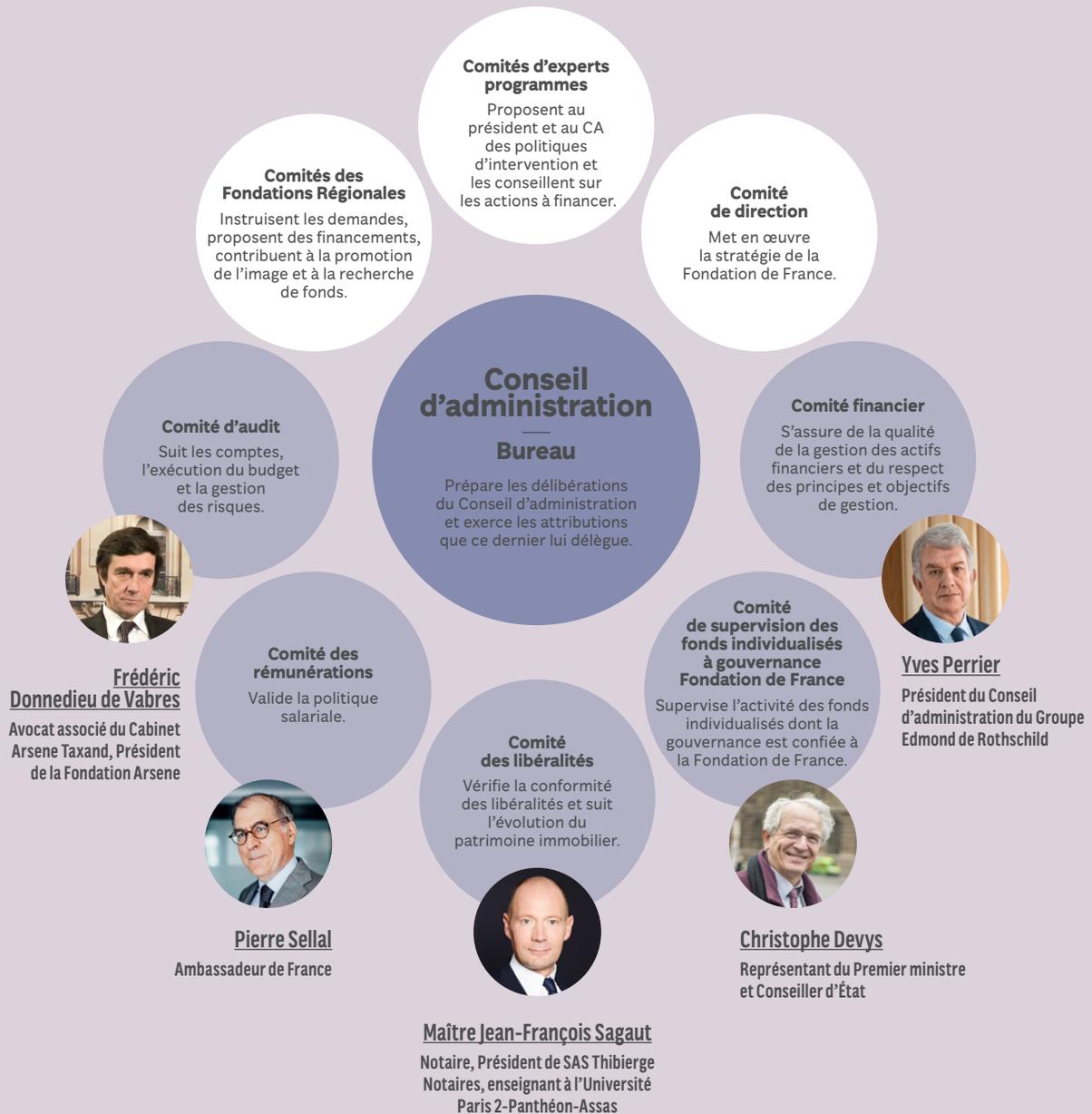
Directeur du développement Hauts-de-France, CDC Habitat

Odon Vallet

Historien, Professeur à la Sorbonne

* Membres du Bureau

Garantir



la transparence

Les regards de...



Léa Morgant

Cheffe de la Mission du mécénat, Secrétariat général, ministère de la Culture, et membre du Conseil d'administration de la Fondation de France depuis 2022

“ Depuis que je participe au Conseil d'administration, j'ai pris conscience de l'étendue des missions de la Fondation de France. Durant l'année 2023, j'ai également été frappée par sa capacité à se transformer, à évoluer, à s'adapter aux enjeux de la philanthropie. J'ai découvert une véritable modernité dans la façon d'appréhender les nouveaux enjeux, la façon de conduire la réflexion stratégique. Au-delà des domaines classiques d'intervention, la Fondation de France requestionne ses priorités, réfléchit pour s'adapter aux évolutions et être toujours au plus près du terrain et des besoins. Les projets comme la Fabrique philanthropique ou les Collectifs d'action qui sont en cours de déploiement me semblent particulièrement pertinents, aussi bien sur le fond, c'est-à-dire les thématiques choisies, que sur leur méthode d'élaboration, et notamment la façon collective dont ils ont été pensés.

J'apprécie aussi beaucoup les productions de l'Observatoire de la philanthropie, en particulier l'étude sur les fonds et fondations. C'est une contribution précieuse pour le secteur, une référence sur laquelle nous nous appuyons, au ministère de la Culture, pour mener à bien notre mission d'évaluation du mécénat culturel. Plus globalement, je trouve que la Fondation de France, par ses études, par son action, par les outils qu'elle développe, contribue à la professionnalisation de l'ensemble du secteur. Acteur philanthropique de premier plan, la Fondation de France est une boussole de l'intérêt général.

Mon rôle au sein du Conseil d'administration est un peu spécifique, puisque je représente un ministère. La présence de l'État est aussi une marque forte de l'histoire de la Fondation de France, créée il y a plus de 50 ans sous l'impulsion d'André Malraux. Elle reflète l'importance de la complémentarité entre acteurs publics et privés au service de l'intérêt général. Tout cela confère à la Fondation de France un rôle singulier et une responsabilité particulière dans le secteur de la philanthropie. „



Bruno Chetaille

Membre du Conseil d'administration de la Fondation de France depuis 2019

“ À une époque secouée par les crises et les fractures sociales, dans un monde soumis à de profondes mutations telles que la transition écologique ou le numérique, la philanthropie est une réponse à la montée en puissance de l'individualisme, qui prend trop souvent le pas sur la solidarité et la coopération. La Fondation de France est donc un acteur de référence pour agir ensemble pour un monde meilleur.

Je connaissais son rôle clé en cas d'urgence, comme en septembre 2023, lors du séisme qui a frappé le Maroc. Administrateur, j'apprécie mieux l'étendue des causes qu'elle sert, aux côtés des jeunes comme des personnes âgées, face aux inégalités et à l'isolement, pour le développement durable, la médecine ou la culture. Je suis frappé par la force de son réseau ancré territorialement. Avec les fondations qu'elle abrite, les associations qu'elle soutient, les experts qu'elle réunit, elle apporte des réponses adaptées au plus près des besoins. En tant que père souhaitant transmettre des valeurs, entrepreneur ayant eu le souci de servir l'intérêt général et aujourd'hui parrain de start-up, je me réjouis naturellement de voir des familles, des entreprises établies ou des jeunes dirigeants désireux de partager leur réussite créer chaque année de nouvelles fondations qui trouvent abri au sein de la Fondation de France.

Je veux, enfin, souligner le dynamisme de l'équipe de la Fondation de France. À la recherche d'une action toujours plus efficace, elle allie agilité dans l'action, aptitude au changement dans ses méthodes de travail et rigueur dans sa gestion. La feuille de route stratégique 2024-2028 que nous avons adoptée en 2023 en est une belle illustration. Autant de raisons qui font bien de la Fondation de France le partenaire de confiance de la philanthropie. „

L'année 2023 vue par les fondations régionales



Yann Desdouets
Délégué général



Laurence Lambert
Présidente

FONDATION DE FRANCE GRAND OUEST

« En cette année 2023, les fondations du territoire ont clairement exprimé leur volonté d'œuvrer ensemble : en septembre, nous nous sommes retrouvés pour une première journée de travail avec les responsables de dix fondations abritées du Grand Ouest pour améliorer notre travail en réseau et partager nos compétences et savoir-faire. Dans ce même esprit, nous avons créé une fonction de gestion des fondations à fort ancrage territorial pour renforcer les coopérations. Et c'est avec ce même objectif que nous avons aussi lancé le Cercle des Fondations Centre-Bretagne. Une motivation à cela : agir collectivement pour renforcer notre impact et apporter des réponses aux défis de notre temps ! »
Y. D.



Béatrice Bausse
Déléguée générale



Pascale Rousseau-Dewambrechies
Présidente

FONDATION DE FRANCE SUD-OUEST

« 2023 restera l'année des nouvelles collaborations avec la Chaire TerrESS de Sciences Po Bordeaux, avec l'incubateur ATIS autour du bien-vieillir, des interventions dans des écoles d'enseignement supérieur... Sans oublier le Département des Pyrénées-Atlantiques, qui nous a ouvert ses portes pour l'aider à mieux appréhender la philanthropie. C'est en renforçant la relation de confiance avec les acteurs locaux, privés comme publics, que la philanthropie prend de plus en plus sa place dans le Sud-Ouest, en devenant stratégique dans sa capacité d'entraînement et d'innovation au service de notre territoire et de ceux qui y vivent. »
B. B.



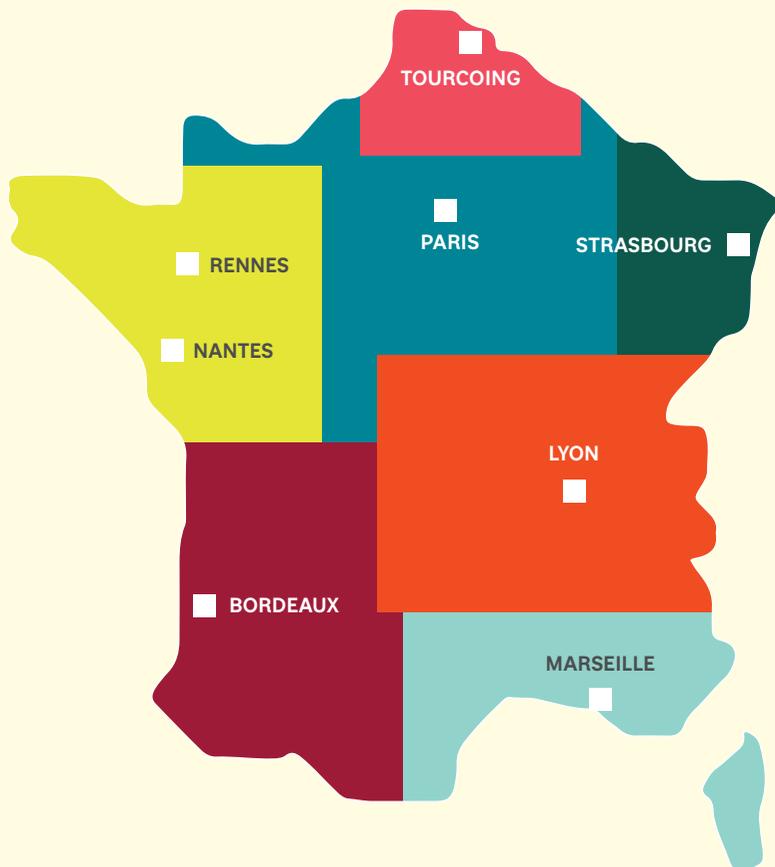
Laure Decouvelaere
Déléguée générale



Hervé Knecht
Président

FONDATION DE FRANCE RÉGION NORD

« Suite aux inondations successives et d'ampleur inédite qui ont touché le Pas-de-Calais en fin d'année, nous nous sommes très rapidement mobilisés pour venir en aide aux associations locales directement impactées, ainsi qu'à celles qui ont dû renforcer leur accompagnement auprès des personnes particulièrement fragilisées. Cet élan de solidarité est vite devenu collectif : plusieurs centaines de donateurs particuliers, d'entreprises, nous ont rejoints, en plus, bien sûr, de la précieuse contribution de fondations abritées à la Fondation de France. Nous travaillons aussi en partenariat étroit avec le Département du Pas-de-Calais pour agir en complémentarité des acteurs publics. Notre proximité avec les acteurs de terrain nous permet d'identifier précisément les besoins et les priorités. Nous agissons collectivement, avec souplesse, réactivité et en complémentarité pour répondre à l'urgence mais également inscrire notre accompagnement dans la durée en faveur des personnes les plus fragilisées. »
L. D.



François Bouillon
Délégué général



Francis Hirn
Président

FONDATION DE FRANCE GRAND EST

«L'innovation sociale et le développement territorial sont au cœur de notre action. Dans un contexte post-Covid qui a accentué les difficultés et l'isolement chez les jeunes et les personnes âgées, nous avons financé en priorité des projets qui favorisent le lien social ou encouragent des démarches porteuses de changement. Quel que soit leur angle d'approche, la cuisine, le lien intergénérationnel, la démocratisation culturelle ou l'autoconsommation collective, les initiatives que nous avons soutenues ont en commun de redonner du pouvoir d'agir aux personnes fragilisées afin de rendre les territoires plus solidaires et résilients.»
F. B.



Delphine Allarousse
Déléguée générale



Yves Minssieux
Président

FONDATION DE FRANCE CENTRE-EST

«En Auvergne-Rhône-Alpes, la philanthropie s'accélère notamment grâce au fort engagement des entreprises. Notre région est le premier territoire philanthropique derrière l'Île-de-France avec 10,8% des fondations et fonds de dotation, dont 46% ont au moins une entreprise parmi leurs fondateurs. Au sein de cet écosystème dynamique, la Fondation de France en Centre-Est favorise les coopérations et encourage les solidarités territoriales entre les acteurs du monde économique et le tissu associatif en favorisant les échanges et les coopérations. Le 21 décembre, la Fondation de France Centre-Est et le Medef Lyon-Rhône ont organisé pour la première fois une conférence sur le mécénat d'entreprise, qui a réuni 70 participants. Outre notre présentation de l'engagement philanthropique des entreprises de notre région, nous avons convié la Fondation d'entreprise Solidarités Crédit Agricole Centre-Est, le Fonds de dotation pour l'éducation bioMérieux et la Fondation abritée Clasquin à témoigner à nos côtés.»
D. A.



Anaïs Jacoby
Déléguée générale

FONDATION DE FRANCE MÉDITERRANÉE

«L'année 2023 a été marquée par un grand événement itinérant dans les Cévennes – deux jours, 100 km – qui clôturait l'accompagnement de huit associations que la Fondation de France Méditerranée mène depuis cinq ans grâce au soutien d'une grande donatrice. Une belle réussite qui valorise la capacité de la Fondation de France à répondre aux souhaits d'engagement d'une donatrice en identifiant les actions les plus pertinentes à mener sur ce territoire. Cet événement a mis en lumière une dynamique collective territoriale ! 2024 s'ouvre sur un nouveau chapitre. Nous continuerons, bien sûr, à soutenir les associations qui contribuent à construire le monde de demain, mais nous allons aussi renforcer notre rôle de fédérateurs auprès des entreprises qui s'engagent au service de leur territoire et de l'intérêt général. Face aux enjeux, la philanthropie se doit d'être collective.»
A. J.

Les comités d'experts programmes

Comité Agir contre les discriminations

Estelle BARTHÉLEMY

Entrepreneuse sociale experte des questions d'emploi et d'insertion, fondatrice de She Senior et d'Oya Agency, co-fondatrice de Mozaïk RH, membre du CA de Dulala, Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Comité Environnement

En cours de désignation

Comité Autisme et Développement

Pierre GRESSENS

Directeur de recherche, directeur de l'UMR 1141 Inserm, Hôpital Robert Debré, Paris

Comité Cancer

Vahid ASNAFI

Professeur des universités - praticien hospitalier, chef de service du laboratoire onco-hématologie et directeur de l'équipe « lymphopoïèse normale et pathologique » de l'Institut Necker-Enfant Malades, UMR INSERM 1151, Paris

Comité Crises et Catastrophes

Jacques DESPROGES

Fondateur et ancien président du bureau d'études Terra-SA, président d'Emmaüs Défi et administrateur d'Emmaüs Connect

Comité Culture

Rachid OURAMDANE

Chorégraphe et danseur, directeur de Chaillot - Théâtre national de la danse

Comité Enfance-Education

Marie-Pierre JULIEN

Enseignante-chercheuse en anthropologie et sociologie, Université de Lorraine (jusqu'au 30 juin)

Comité Habitat

Jean-Pierre TROCHE

Co-fondateur et Gérant Associé du Groupe Re-Sources / Ville et Habitat, consultant politiques publiques de l'habitat et développement durable urbain

Comité Handicap

Bertrand DUBREUIL

Ancien directeur de Pluriel formation-recherche, formateur, consultant et évaluateur externe

Comité Humanisation des soins

Hélène DE CHAMPS LEGER

Médecin à la permanence d'accès aux soins de santé de l'Hôtel-Dieu

Comité Inventer demain

Jean-Marie BERGÈRE

Ancien délégué général d'Astrees (Association travail emploi Europe société), ancien directeur général de l'Agence régionale de développement du Limousin, membre du bureau de la 27^e région

Comité Littoral

Yves HENOCQUE

Conseiller principal Politique Maritime et Gouvernance

Comité Maladies cardiovasculaires

Geneviève DERUMEAUX

Directrice de l'équipe « Sénescence, métabolisme et maladies cardiovasculaires » à l'IMRB (Inserm-UPEC, U955). Chef du service de physiologie et du service d'exploration fonctionnelle du Centre Hospitalier Universitaire Henri Mondor

Comité Maladies de l'œil

Marc LABETOULLE

Professeur des universités - praticien hospitalier, chef de service ophtalmologie au CHU Bicêtre, UMR 1184, CEA/UPS, Paris

Comité Maladies psychiques

Bernard PACHOUD

Psychiatre et Professeur de psychopathologie, chercheur au CRPMS, Université de Paris

Comité Parkinson

Erwan BEZARD

Directeur de recherche, directeur de l'Institut des Maladies Neurodégénératives et responsable de l'équipe « Physiopathologie des syndromes parkinsoniens », Bordeaux

Comité Personnes âgées

Marie-Laure MARTIN

Responsable de deux accueils de jour Alzheimer, association ISATIS Paris

Comité Prisons

Vincent DELBOS

Magistrat, détaché auprès du Contrôleur général des lieux de privation de liberté, Paris

Comité Recherche Maladies psychiatriques

Philip GORWOOD

Professeur des universités - praticien hospitalier, psychiatre, chef de service à l'Hôpital Sainte-Anne, directeur de l'équipe « Vulnérabilité aux troubles psychiatriques et addictifs », Inserm U894, Paris

Comité Recherche soigner, soulager, accompagner

Jacques SIZUN

Pédiatre néonatalogiste, chef du service de néonatalogie et réanimation pédiatrique du CHU de Brest

Comité Santé des jeunes

En cours de désignation

Comité santé mentale des exilés

En cours de désignation

Comité Santé Publique et Environnement

Béatrice FERVERS

Professeur des universités - praticien hospitalier, directrice adjointe de l'UMR INSERM 1265 Radiations, Défense, Santé et Environnement, coordinatrice du département Cancer et environnement du Centre Léon Bérard, Lyon

Comité Sida, santé et développement

Marie-Josée MBUZENAKAMWE

Médecin, consultante en santé publique

Comité Solidarité Antilles

Jacques DESPROGES

Fondateur et ancien président du bureau d'études Terra-SA, président d'Emmaüs Défi et administrateur d'Emmaüs Connect

Comité Solidarité Arménie

Taline PAPAIZIAN

Docteure en sciences politiques, auteure de plusieurs publications notamment « L'Arménie à l'épreuve du feu. Forger l'État à travers la guerre », Paris, Karthala, 2016

Comité Solidarité Haïti

Élisabeth DAHAN

Directrice des relations internationales au Conseil économique social et environnemental, ancien Ambassadeur de France au Sri Lanka et aux Maldives de 1996 à 2000

Comité Solidarité Liban

Élisabeth LONGUENESSE

Sociologue et arabisante, chargée de recherche (HDR) au CNRS jusqu'en 2014. Directrice du département des études contemporaines de l'Institut Français du Proche-Orient (Beyrouth) de 2009 à 2013. Membre associée au Laboratoire Printemps (UMR 8085, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines) et à l'Institut Français du Proche-Orient depuis 2014

Comité Solidarité Maroc

Bruno JOUBERT

Diplomate français, ex-conseiller maître en service extraordinaire à la Cour des comptes, ex-ambassadeur de France près le Saint-Siège et au Maroc. Ex-conseiller diplomatique chargé de l'Afrique à la présidence de la République de 2007 à 2009

Comité Solidarité Migrants

Véronique FAYET

Militante associative, spécialiste des questions sociales. Ancienne présidente du Secours Catholique-Caritas France, longtemps engagée également au sein d'ATD-Quart Monde. Anciennement adjointe au maire de Bordeaux et coprésidente du Conseil national des villes

Comité Solidarité Népal

Jean-Louis VIELAJUS

Ancien de Coordination Sud et ex-délégué général du Comité français pour la solidarité internationale

Comité Solidarité Pas-de-Calais

Hervé KNECHT

Président du Comité de bénévoles de la Fondation de France - Région Nord

Comité Solidarité Turquie/Syrie

Christine ROBICHON

Ex-diplomate (Maghreb, Moyen-Orient, Afrique), officier de la Légion d'honneur et commandeur de l'Ordre National du Mérite, administratrice de la Fondation de la Croix-Rouge française

Comité Solidarité Ukraine

Michel MAIETTA

Fondateur et directeur de l'ARAN (Inter-Agency Research and Analysis Network), enseignant à Paris-Saclay et à Futuribles internationales

Comité Solidarités internationales

José TISSIER

Ingénieur agronome, ex-adjoint au chef de division « agriculture développement rural et biodiversité » au sein de l'AFD à Paris

Comité Sport-santé-insertion

Philippe NICOLINO

Directeur national de l'Union Sportive Léo Lagrange, Professeur Associé Université Lyon 1

L'année 2023 vue par...



Estelle Barthélemy
Présidente du Comité Agir
contre les discriminations

Vous êtes présidente du Comité Agir contre les discriminations. Pourquoi avez-vous accepté cette mission ?

J'ai grandi à Villiers-le-Bel, qui est un quartier prioritaire de la politique de la ville. J'ai donc appréhendé très jeune la question de la diversité et la richesse qui en découle. Forte de ce constat, j'ai co-fondé il y a une quinzaine d'années Mozaik RH, un cabinet de recrutement, pour que les diplômés d'origines sociales et culturelles diverses soient recrutés à la mesure de leurs compétences. J'ai acquis ainsi une expertise reconnue en matière de diversité et d'inclusion. L'engagement dans ce comité était un prolongement de mon envie de contribuer à une société française plus juste et plus égalitaire. C'est pourquoi je suis fière de présider ce comité de la Fondation de France sur ce sujet qui est souvent un angle mort des politiques publiques.

Quels sont les axes d'intervention privilégiés dans le cadre de ce programme ?

Ce programme vise en priorité les pratiques discriminatoires liées aux origines et soutient aussi bien des actions portées par des associations que des projets de recherche. Avec le comité, nous souhaitons contribuer à une meilleure connaissance de ces discriminations et au changement des regards et des représentations. Nous soutenons des acteurs qui luttent contre ce fléau et qui accompagnent les victimes, pour renforcer leur pouvoir d'agir (soutien psychologique, aide juridique, accès aux droits...). Par ailleurs, nous voulons aussi renforcer la pédagogie pour que les publics aux comportements discriminatoires en prennent conscience et changent leurs pratiques. Enfin, la lutte contre la discrimination systémique implique aussi de créer des espaces de dialogue entre les différents acteurs pour faire émerger des solutions durables.

Quels ont été les événements, les réflexions ou les avancées qui ont marqué l'année du comité ?

En 2023, le comité a continué son travail d'investigation pour identifier des actions peu soutenues, peu visibles, que ce soient des projets portés par des petites structures au niveau local ou de plus grosses organisations au niveau national. Nous souhaitons à la fois les soutenir financièrement et les aider à se structurer pour être efficaces sur le long terme. Enfin, au sein du comité, nous sommes très attentifs à l'implication des personnes concernées par les discriminations dans la conception de nos actions et dans nos prises de décision.



Vincent Delbos
Président du Comité Prisons

Vous êtes magistrat honoraire et depuis trois ans et vous présidez le Comité Prisons de la Fondation de France. Pourquoi avez-vous accepté cette mission ?

En tant que magistrat, j'ai toujours exercé mes fonctions avec le sentiment que les questions d'enfermement et de réinsertion ne concernaient pas uniquement l'administration pénitentiaire ou la justice. C'est l'affaire de toute la société. Je suis aujourd'hui membre du Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains. La question de la dignité est essentielle. J'ai accepté bien volontiers de rejoindre bénévolement la Fondation de France pour sa dimension multi-causes qui inscrit la problématique de la prison dans un ensemble plus vaste de solidarité et d'insertion.

Le programme Prisons existe depuis plus dix ans. À quelles problématiques s'attaque-t-il et quels axes d'intervention privilégie-t-il ?

Aujourd'hui en France, le taux d'occupation des prisons est de plus de 130%. La surpopulation carcérale porte d'abord atteinte à la dignité des personnes et l'enfermement est devenu une trappe supplémentaire de désinsertion qu'il faut combattre. Le programme comprend trois leviers d'action : le développement des peines alternatives à l'emprisonnement comme le travail d'intérêt général, la réinsertion socio-professionnelle par des dispositifs d'accompagnement pendant et après l'incarcération et, enfin, le maintien des liens familiaux en milieu carcéral. Nous soutenons des projets qui innovent pour transformer le regard sur la prison, comme les Beaux Mets, à Marseille, le premier restaurant d'insertion en milieu pénitentiaire, l'un des projets Pépites de la Fondation de France en 2023.

Quels ont été les événements ou faits marquants de l'année ?

Cette année encore, nous avons amplifié les coopérations avec d'autres comités pour agir collectivement sur la problématique de la prison, qui doit être l'affaire de toutes et tous dans une société démocratique. Nous avons notamment travaillé avec les équipes de la Fondation de France qui agissent dans le domaine de la transition écologique et de la culture. Ces rapprochements permettent d'aborder le sujet de la prison de manière plus systémique et de renforcer l'impact de nos actions. L'essaiage des fermes d'insertion développées par Emmaüs permet par exemple d'embarquer les personnes sous contrainte de justice dans le train d'une transition écologique juste. Pour contribuer à changer le regard, nous avons également soutenu avec le ministère de la Justice et le Conseil de l'Europe les rencontres Concertina à Dieulefit, dans la Drôme, qui sensibilisent chaque année grand public, artistes, universitaires et acteurs de terrain aux questions de l'enfermement.

Rapport financier 2023

« Un engagement renforcé au service de l'intérêt général »



Yves Perrier
Trésorier

Dans un contexte global toujours plus incertain, marqué en 2023 par des crises multiples, la philanthropie joue un rôle essentiel. Face aux catastrophes naturelles et aux guerres, ainsi qu'aux conséquences toujours plus marquées du réchauffement climatique, la Fondation de France et les 977 fondations qu'elle abrite ont une nouvelle fois renforcé leurs actions pour contribuer à construire un monde plus solidaire et durable. Cette année, 12 600 initiatives ont été soutenues dans tous les domaines de l'intérêt général, pour un montant total de 295 millions d'euros, soit 7% de plus qu'en 2022.

En réponse aux urgences, bien sûr, mais également par l'action préventive pour faire avancer les causes soutenues par la fondation.

Ce développement a été rendu possible par la générosité des donateurs : en 2023, les dons ont dépassé pour la première fois la barre des 200 millions d'euros, dont 26 millions collectés dans le cadre des opérations d'urgence suite aux séismes survenus en Turquie-Syrie et au Maroc, notamment. Les legs et donations ont également augmenté de 40 millions d'euros par rapport à 2022. 90% des ressources collectées ont été consacrées aux missions sociales de la Fondation de France. Un taux identique à celui de l'an dernier qui témoigne d'une gestion

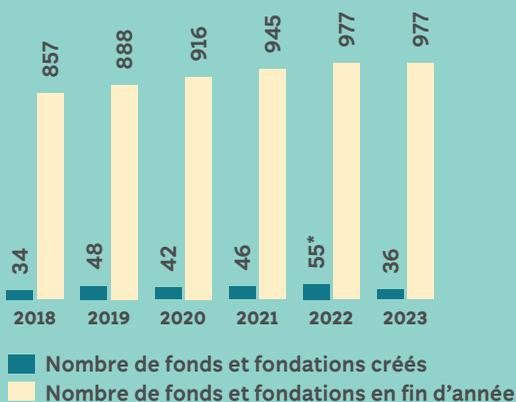
rigoureuse. Les frais de gestion sont demeurés maîtrisés malgré le contexte inflationniste.

Les fondations abritées, en particulier de taille intermédiaire, se sont elles aussi fortement mobilisées : elles ont engagé 17 millions d'euros de plus qu'en 2022 pour leur action en faveur des causes qu'elles ont choisies. Par ailleurs, 36 nouvelles fondations abritées ont été créées en 2023, ce qui démontre le maintien d'une forte volonté d'engagement au service de la société.

Sur le plan financier, les réserves de la fondation ont fait l'objet d'une gestion prudente et ont bénéficié de la remontée des taux qui caractérise la dernière période. Les produits financiers, au cours de l'exercice, dépassent ainsi le montant des frais de gestion. En conséquence, la totalité des ressources collectées par la fondation peut être affectée au financement des actions au service des causes retenues.

**“ En 2023, les dons
ont dépassé
pour la première
fois la barre des
200 millions d'euros. ”**

Évolution du nombre de fondations



* Hors la fondation « Ile d'Yeu »

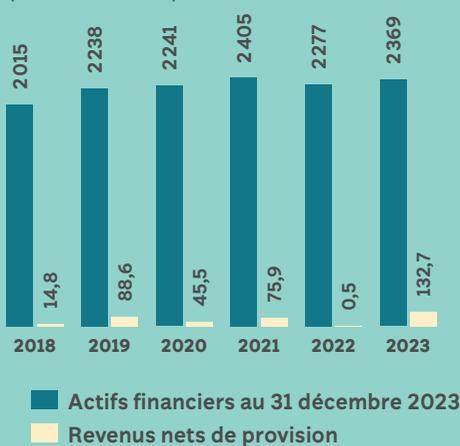
Évolution des ressources

(en millions d'euros)



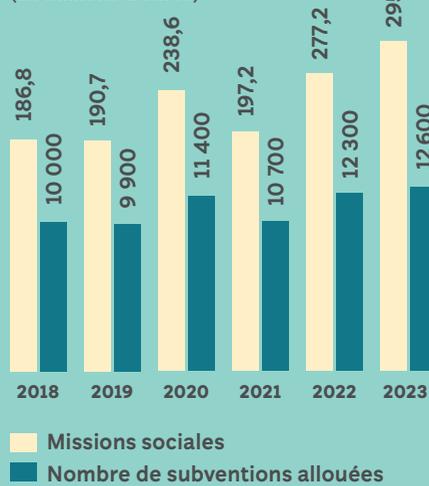
Total des actifs financiers et revenus

(en millions d'euros)



Total des missions sociales

(en millions d'euros)



Montant des fonds propres

(en millions d'euros)



Retrouvez l'intégralité du rapport financier 2023 de la Fondation de France sur fondationdefrance.org/fr/rapport-annuel



Olivier Neumann
Directeur financier

“ Dans un contexte de transformation stratégique et malgré un environnement particulièrement instable, l'activité de la Fondation de France a été très dynamique en 2023. Grâce à la grande générosité des donateurs, à la forte mobilisation de ses équipes et à une gestion financière solide, elle a renforcé son engagement dans tous les domaines de l'intérêt général. Une croissance qui illustre la volonté de la Fondation de France d'agir toujours plus efficacement, à la fois pour faire face aux urgences et sur le temps long, dans une approche systémique pour répondre de façon durable aux grands enjeux actuels. ”

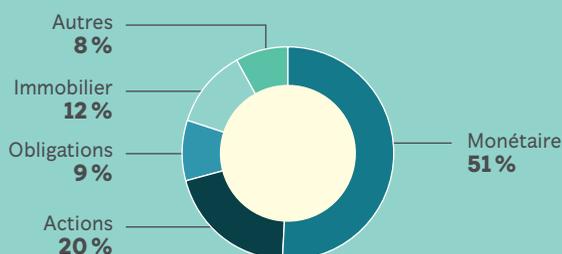
Bilan

Le bilan synthétise en valeur historique la situation patrimoniale de l'ensemble des éléments gérés par la Fondation de France, y compris ceux de ses 977 fondations abritées.

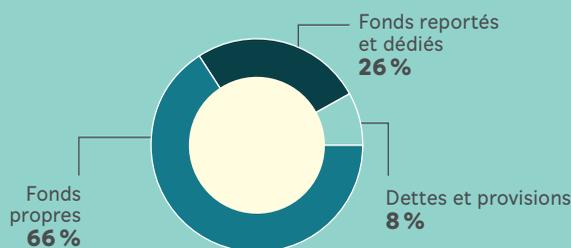
Principaux éléments de l'actif

Les actifs du bilan de la Fondation de France et de ses fondations abritées sont constitués à hauteur de 74% par des placements financiers. Les actifs financiers sont composés de placements diversifiés : actions, obligations, produits bancaires et titres non cotés essentiellement des pays de l'OCDE. La Fondation de France a choisi, en effet, une stratégie de placement qui conjugue prudence et efficacité. L'ensemble du portefeuille respecte des critères extra-financiers ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance).

Allocation des placements



Répartition des passifs

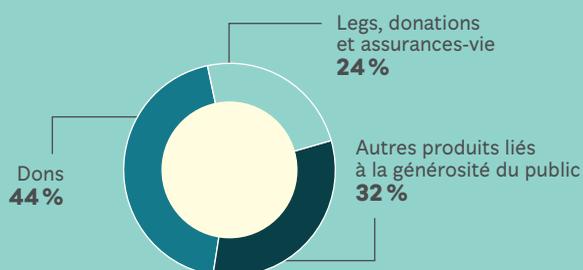


La solidité et la qualité du bilan de la Fondation de France et de ses fondations abritées se caractérisent par le fait que les fonds propres représentent 66% du total bilan. L'essentiel de ces fonds propres correspond à des actifs financiers disponibles. Les fonds dédiés sont constitués de la partie des ressources dédiées par les donateurs, les testateurs à des programmes d'intervention de la Fondation de France ou à des fondations abritées et qui, à la clôture de l'exercice, n'ont pas encore été utilisés. Les fonds reportés correspondent aux legs, assurances-vie et donations temporaires d'usufruit acceptés par la Fondation de France et ses fondations abritées mais non encore encaissés. La dette fournisseurs est principalement constituée des prix, bourses et subventions accordés et en attente de versement.

Compte de résultat

Le compte de résultat regroupe les ressources et les emplois des ressources de l'exercice selon leur destination, information la plus pertinente au regard des activités de la Fondation de France et des pratiques sectorielles.

Répartition des ressources

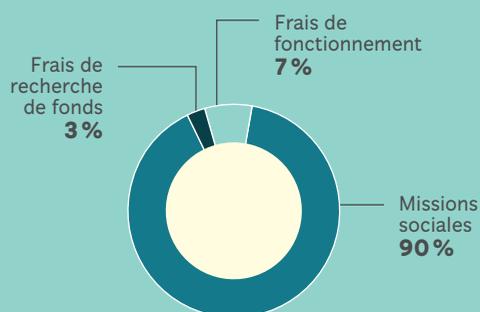


– **Les dons** s'élèvent à **207 M€** contre 185 M€ en 2022. Ils représentent 44 % des ressources 2023 de la Fondation de France. Deux opérations de collecte exceptionnelles expliquent en partie cette hausse : « Solidarité Turquie-Syrie » à hauteur de 14 M€ et « Solidarité Maroc » à hauteur de 11 M€. Il est à noter également une forte progression des ressources de la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale avec la mise en place au sein de la banque mutualiste du « dividende sociétal ».

– **Les encaissements de legs, donations et assurances-vie**, y compris les ressources portées à la dotation, ressortent à **113 M€**, en baisse de 73 M€ par rapport à 2022. L'année 2023 a bénéficié de la réalisation d'un legs et d'une donation de montants supérieurs à 15 M€. Par ailleurs, le montant des assurances-vie perçues a progressé en 2023 de 23% pour s'établir à 18 M€.

– **Les autres produits liés à la générosité du public** s'élèvent à **152 M€**. Ils correspondent aux revenus du patrimoine financier et immobilier. Ces revenus du patrimoine ont progressé significativement par rapport à 2022, portés par la forte hausse des taux à court terme sur les placements sécurisés de trésorerie et par la reprise des marchés actions.

Utilisation des ressources



– **Les missions sociales** se sont élevées à **296 M€** (277 M€ en 2022), soit **90 % des emplois** : 199 M€ pour les actions mises en œuvre par des fondations abritées, 88 M€ pour les actions réalisées dans le cadre des programmes de la Fondation de France et 9 M€ de reversement aux organismes désignés dans le cadre des activités transnationales. La progression de la mission sociale a été soutenue principalement par les fondations abritées avec une augmentation de leurs actions de 9 M€ et par les opérations d'urgence (Turquie-Syrie et Maroc) à hauteur de 7 M€.

– **Les frais de recherche de fonds** s'établissent à **11 M€**, restant stables par rapport à 2022. Ils comprennent les frais de réalisation des campagnes d'appel à dons, les coûts de traitement des dons et de réalisation des legs, ainsi que les personnels directement affectés à ces actions.

– **Les frais de fonctionnement** à hauteur de **22 M€** sont en hausse de 1,7 M€ par rapport à 2022. Ces frais intègrent les frais informatiques, les frais de communication institutionnelle et les frais généraux nécessaires au fonctionnement de la Fondation de France et des fondations abritées.

Les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement ont été contenus malgré les effets de l'inflation sur l'ensemble des coûts.

Rapport annuel 2023 de la Fondation de France



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**



**CAHIER DES
FONDATEURS**



**RAPPORT
FINANCIER**

À télécharger sur

www.fondationdefrance.org/fr/rapport-annuel



40 avenue Hoche
75008 Paris
Tél. : 0144213100
fondationdefrance.org

Suivez-nous



Conception et réalisation: EPCOKA

Textes: Fondation de France.

Crédits photo: Polo Garat (p. 2), Corentin Fohlen (p. 4 et 15), Denis Charlet / AFP (p. 6), Lucien Lung (p. 8, 9, 13), Anne-Cécile Estève (p. 13), Paloma Laudet (p. 14), Mehdi Gafour de Ghett'up (p. 14 et 19), Anne Lienhart (p. 16 et 23), Léa Lacheteau (p. 17), Fondation Vareille (p. 20), Géraldine Aresteau (p. 20), Jérémy Piot (p. 21), Antoine Boissonot (p. 21), Sébastien Soriano – Figarophoto (p. 22), Antoine Doyen (p. 22), Solidarité Habitat (p. 24), Priska (p. 26).

Ce document est imprimé par l'imprimerie Frazier, sur un papier Arctic Volume certifié FSC®, dont l'ensemble des fibres proviennent de forêts gérées de manière responsable. Des encres végétales élaborées sur la base de matières premières renouvelables ont été utilisées.



La Fondation de France bénéficie du label IDEAS, qui atteste le respect des bonnes pratiques en matière de gouvernance, gestion financière et efficacité de l'action.